Page 4

GROGNE DES TRAVAILLEURS D'ALGÉRIE POSTE

Benhamadi s'engage à régler tous les problèmes

GRÈVE À LA GARE DE TIZI OUZOU

Pas de bus vers Alger

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1307 Mardi 28 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

IL A ÉTÉ LANCÉ HIER PAR LA CPI

Mandat d'arrêt à l'encontre de Kadhafi

Page 5

CHÈQUES SANS PROVISION

Sanction doublée pour les récidivistes

Lire en page 3

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE

L'E-DINAR MYTHE OU RÉALITÉ ?

Lire en page 3

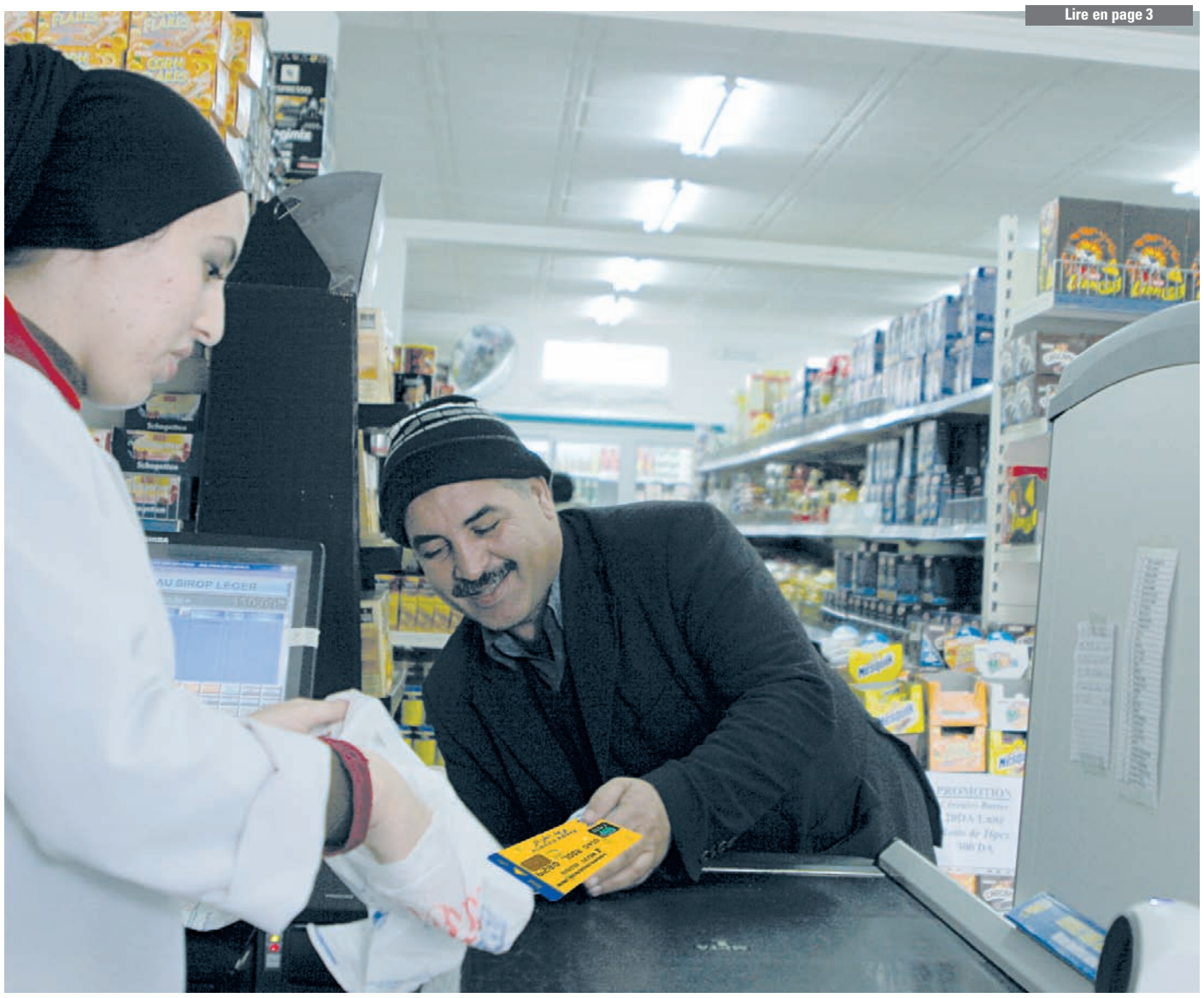

AUTORISATION D'IMPORTATION DE LA FRIPERIE

Des sénateurs s'opposent aux députés

Page 4

GARDES-FRONTIÈRES DE TLEMCEN

Une tentative de trafic de drogue avortée

Page 24

DES SPÉCIALISTES À PROPOS DES RÉFORMES AU MAROC

«Une violation du droit international»

Page 24

SOMMET L'UA DÉCISIF POUR LA LYBIE

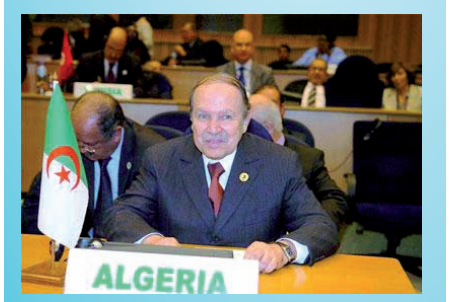

Bouteflika y prendra part demain

Page 5

Repères

9.300 enfants des wilayas du sud-ouest du pays séjourneront sur les plages de Mostaganem dans le cadre des camps de vacances de la saison 2011, a indiqué la Direction de la jeunesse et des sports.

412.783 donneurs de sang ont été recensés en 2010, dont 37.079 pendant le mois de ramadhan a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

3 milliards de dinars est le montant de l'investissement consenti pour la préparation de la saison estivale 2011, a annoncé le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Smaïl Mimoun.

La politique de distribution du sang critiquée

La politique de distribution du sang et dérivés a fait l'objet de critiques virulentes de la part de spécialistes dans les affections hématologiques de trois établissements hospitaliers, à savoir, Hassani-Isaad (Beni Messous), Lamine-Debaghine (Bab el-Oued) et le Centre-Pierre-et-Marie-Curie anti-cancer. En dépit de l'augmentation du nombre de donneurs à travers le territoire national, plus de 400.000 en 2010, certains services des grands établissements hospitaliers du pays "souffrent toujours d'un manque de plaquettes de sang, notamment pour les cancéreux", ont expliqué les spécialistes. Le professeur Meriem Belhani, chef de service d'hématologie au CHU Isaad-Hassani de Beni Messous, a estimé que la politique nationale de collecte du sang n'a pas encore atteint le niveau requis. Cette dernière, a-t-elle expliqué, ne repose pas sur une politique de transfusion sanguine développée et n'accorde pas de l'intérêt aux soins et aux greffes d'organes, notamment la moelle épinière et les cellules souches, ajoutant que le manque de plaquettes est à l'origine de la mort de certains patients.

L'ANP se «e-algérianise»

La Direction de la communication et d'orientation (DCO) relevant du ministère de la Défense nationale (MDN) lancera prochainement son site Internet. Sa mise en service coïncidera avec la célébration du 49e anniversaire de l'indépendance. L'ex-commissariat politique se mettra, ainsi, à l'heure du projet « e-gouvernement ».

Une souris qui s'alourdit

Deux étudiants allemands ont réussi à créer une souris qui interagit avec l'homme. Plus le fichier que veut déplacer l'utilisateur est lourd, plus la souris est difficile à manier.

Les étudiants en design d'une université allemande Jan Barth et Roman Grasy ont mis en place DataBot, une souris d'ordinateur capable d'interagir avec son utilisateur. En effet, en déplaçant des fichiers, on se rend rapidement compte que plus le fichier est lourd, plus la souris est difficile à manier.

En fait, l'accessoire dispose d'un système de freinage qui permet de donner l'impression à celui qui utilise la souris qu'elle est particulièrement difficile à déplacer. La souris a été conçue pour freiner proportionnellement au poids du fichier que l'on chercher à déplacer. Cet appareil dispose de trois fonctions principales. Son rôle premier est de retranscrire le poids du fichier. Mais l'utilisateur peut également personnaliser le poids d'un fichier pour rendre sa suppression accidentelle quasiment impossible, par exemple. En dernier lieu, la souris montre le niveau d'activité des fichiers en s'ouvrant et en se refermant rapidement, comme si elle respirait.

Ces deux étudiants ont également fabriqué un disque dur externe qui change de couleur en fonction de l'espace encore disponible dans l'appareil.

PUB

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'e-dinar en Algérie, mythe ou réalité ?

2013 est la date limite que s'est fixée l'Algérie pour la finalisation du système de paiement électronique qu'elle a commencé à mettre en œuvre en 2006. La volonté de l'Etat d'accompagner l'effort d'électronisation du système de paiement s'est pourtant concrétisée avec la création, en 1997, de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim).

PAR LARBI GRAÏNE

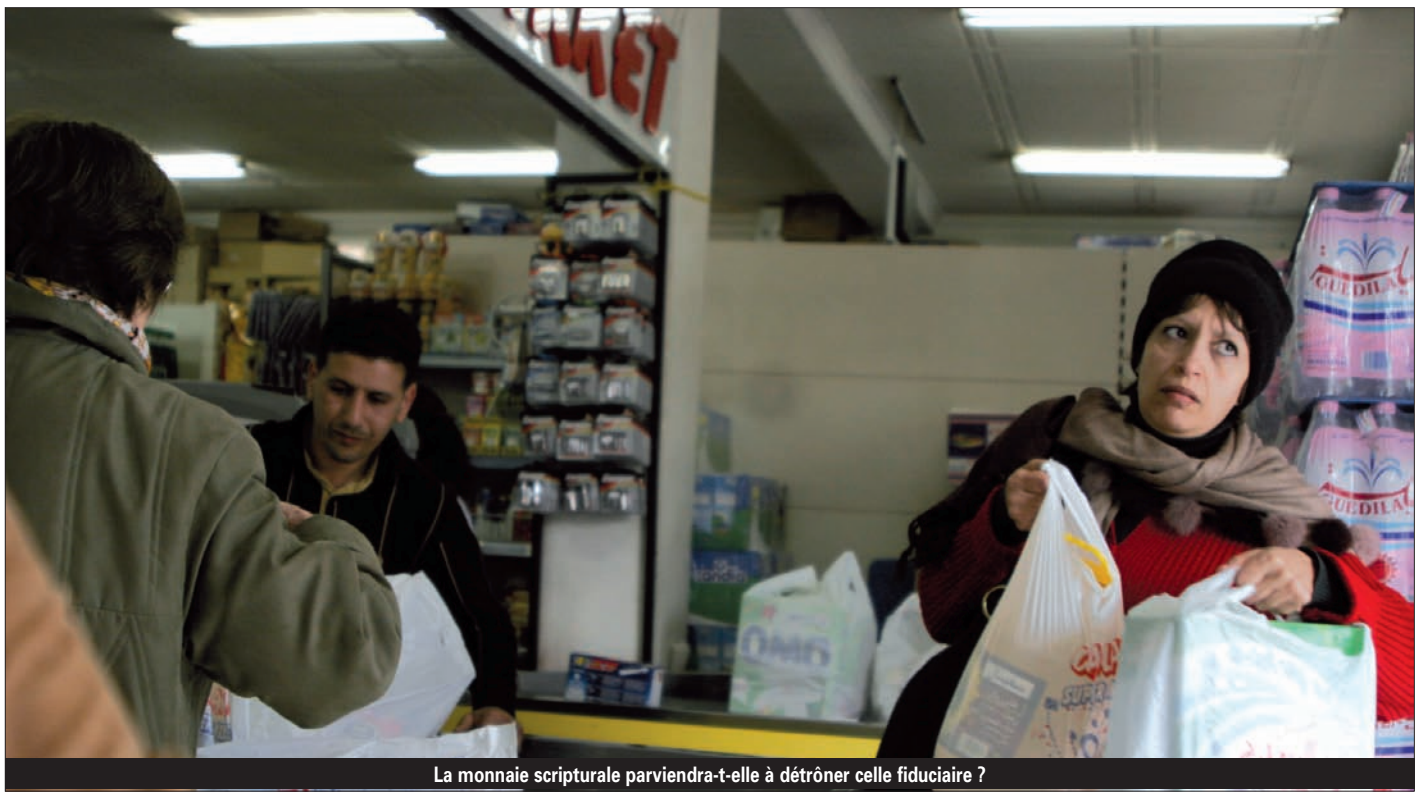
La monnaie scripturale parviendra-t-elle à détrôner celle fiduciaire ?

En outre, depuis sa date de lancement, la modernisation du secteur de la banque qui s'est traduite par la mise en place du retrait d'espèces via les distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) est demeuré presque cantonné dans cette fonction. Un réseau opérationnel de 1.250 DAB s'est constitué entre temps à travers le territoire national, ce qui a permis de résorber dans une grande proportion les problèmes liés à l'opération de paiement de milliers de salariés. La prise en charge du paiement de masse avait induit par ailleurs l'institution de la carte interbancaire (CIB).

Hormis Naftal qui a doté certaines de ses stations de service d'équipements de paiement électronique, et ce depuis 2004, les transactions par la monnaie électronique sont restées l'apanage d'un nombre limité de commerces. Le nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) utilisés dans le commerce, est estimé aujourd'hui à 4.200 unités. Ce qui est très insuffisant pour un pays aussi grand et aussi peuplé que l'Algérie. Par exemple la Tunisie, disposait de 8.577 TPE en 2007. Ce qui veut dire que les Tunisiens sont en avance sur nous. Notre voisin de l'Est et cela vaut aussi pour celui de l'Ouest, planchent actuellement sur le développement de l'e-commerce, (commerce via Internet) et le m-commerce (via le téléphone mobile). L'e-dinar est une donnée concrète en Tunisie où l'on peut utiliser une carte pour retirer de l'argent sur les DAB, payer sur Internet, et effectuer les règlements auprès des commerçants dotés de TPE. Les TPE ont une durée de vie de 5 à 8 ans et coûtent en moyenne 120 à 300 euros. La non généralisation de ces outils électroniques, tient au fait, explique-t-on, que les Algériens nourrissent de la méfiance à leur égard, n'ayant pas encore assimilé les procédés de réparation et de sécurisation du nouveau système. Si cette méfiance est naturelle, nos voisins étant passwés par là, il n'en demeure pas moins que les grosses pointures du commerce et de l'entreprenariat, à commencer par les entreprises publiques, (hormis encore une fois Naftal) sont restées en marge de ce mouvement de modernisation des moyens de paiement. Sous d'autres cieux, des secteurs ont servi de rampe de lancement pour le paiement électronique. Ainsi en est-il des services de santé et de prestations sociales. Mais le bilan relatif à la vulgarisation de l'usage des cartes interbancaires, des DAB et des TPE reste décevant. Dans le contexte d'une économie dominée par l'informel peu friand de traçabilité, ce sont les barons de l'import-import qui devraient être contents.

L. G.

TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'Abef plaide pour l'implication effective des commerçants

PAR AHMED BOUARABA

La modernisation des systèmes de paiement ne peut se faire sans une implication volontaire du secteur du commerce, utilisant actuellement le cash dans la majorité de ses activités. C'est ce qu'a affirmé, hier, le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Abderrahmane Benkhalfa.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Benkhalfa a déclaré : «*Si on veut sortir du cash pour aller vers les systèmes modernes de paiement, si on ne le fait pas avec le secteur commercial, on le fera difficilement avec les autres secteurs*». Selon lui, les commerçants, «alliés objectifs» des banques pour réussir une modernisation des transactions, doivent être rassurés quant à la garantie de la confidentialité de leurs chiffres d'affaires, lorsqu'ils utilisent les terminaux de paiement électronique par exemple. «*Les banques sont en train de proposer les TPE à leurs clients commerçants, mais ces derniers semblent désintéressés en pensant que leurs chiffres d'affaires sera systématiquement dévoilé*», a-t-il fait remarquer. Il a, en outre, expliqué que «*le TPE n'est qu'un prolongement de votre compte bancaire*». D'ailleurs, a-t-il soutenu, «*les commerçants ont plus d'une raison pour aller vers le paiement électronique, qui les soulage du coût de stockage de l'argent, du contrôle d'empilement, d'empaquetage et du coût de vérification du billet*». Ainsi, le paiement électronique permet une gestion de l'argent plus sécurisée et plus rapide, du moment que l'on est crédité dans la journée même en plus d'une comptabilité automatique, a soutenu M. Benkhalfa. La grande partie des importations destinées pour la revente en l'état, soit 40% du total des importations algériennes, fait un premier passage par le circuit bancaire pour ne plus y retourner. «*Et pourtant, l'argent est comme le sang*», dira M. Benkhalfa avant de poursuivre qu'«*il faut qu'il circule en permanence, son arrêt à un certain niveau étant néfaste pour tout le corps de l'économie nationale*».

A.B.

CHÈQUES SANS PROVISION

Sanction aggravée pour les récidivistes

Les récidivistes en matière de chèques sans provision seront soumis à une double sanction dès la fin de cette année. *«Nous traquerons ceux qui font une spécialité du trafic de chèques. Dès la fin de cette année, les récidivistes dans les opérations de chèques sans provision, à raison de trois opérations constatées, seront soumis à une double sanction*», a-t-il déclaré.

Expliquant que ces sanctions sont dictées par le code du Commerce et un règlement de la Banque d'Algérie datant de 2008 en plus d'une autre instruction de 2009, le délégué général de l'Abef a expliqué qu'il s'agit d'une «*sanction économique, le falsificateur sera interdit de chéquier pendant cinq ans, une vraie contrainte puisqu'il ne pourra utiliser que des chèques guichet en plus de la possibilité pour la victime de porter plainte*». L'orateur a précisé que ces mesures sont prises pour sécuriser le chèque.

A. B.

Sous la Plume

Le cash a la peau dure

PAR SORAYA HAKIM

Le paiement électronique, voilà un procédé qui fait froncer les sourcils des commerçants qui se montrent réticents pour cette pratique qui aurait dû être généralisée depuis quelque temps. Dans ce domaine l'Algérie est à la traîne devant son voisin marocain qui devance de loin les pays du Maghreb. Les réflexes de l'Algérien ont la peau dure et passer du cash au paiement électronique prendra certainement beaucoup de temps. Mais ils ne sont pas les seuls responsables dans ce ralentissement de la généralisation du paiement électronique. Les banques, elles aussi, ont leur part de responsabilité dans cette lenteur de la vulgarisation de ce système qui est souvent bloqué par les pannes récurrentes, pannes dues essentiellement à la dégradation de la qualité des billets de banque en circulation. Les cartes interbancaires, elles aussi, n'ont pas bénéficié d'une véritable campagne de sensibilisation. Le constat fait sur l'évolution de la mise en place de ce système depuis son lancement à nos jours est peu reluisant. Pourtant, ces appareils offrant la possibilité au client de n'importe quelle banque d'honorer des frais de service en se servant de sa carte interbancaire, ne bénéficient toujours pas d'une large utilisation par les commerçants, car le noyau dur réfractaire au paiement électronique restent sans conteste ces commerçants sans nul doute qui activent en Algérie dans le marché de l'informel et refusent donc à la fois les paiements électroniques, les chèques postaux et bancaires.

> *«Les banques ont leur part de responsabilité dans la lenteur de la vulgarisation de ce système souvent bloqué par des pannes récurrentes, pannes dues essentiellement à la dégradation des billets de banque en circulation.»*

En maintenant ainsi le paiement en liquidités, ils veulent échapper au téméraire FISC et par là même, se refusent à acquérir le matériel adapté. Il est vrai que cette option permet une traçabilité des transactions effectuées par le commerçant, ce qu'il redoute et rejette à la fois. Pourtant, cet outil est largement répandu partout ailleurs dans le monde où il est devenu presque une nécessité. Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a appelé de tous ses vœux pour que les banques et les établissements financiers aient une politique volontariste en matière d'instruments de paiement. Reste à savoir si les banques et les commerçants entendront les injonctions de Karim Djoudi, car n'est pas plus sourd que celui qui ne veut entendre.

S. H.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Augmentation des salaires et des indemnités des travailleurs

Les travailleurs d'Algérie Télécom viennent de bénéficier d'une augmentation conséquente de leurs salaires et d'une revalorisation de leur régime indemnitaire.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Cette augmentation, effective à partir du 1er juin dernier, est rendue possible à l'issue de plusieurs réunions bilatérales organisées entre le syndicat d'entreprise affilié à la Fédération nationale des travailleurs de la Poste et des technologies de l'information et de la communication de l'UGTA. Selon une note d'information adressée aux travailleurs de l'opérateur historique, dont nous détenons une copie, ledit syndicat précise qu'il a été convenu l'avancement horizontal et vertical en fonction de l'exercice effectif dans l'entreprise en ce qui concerne la gestion des carrières des travailleurs. En effet, les travailleurs d'Algérie Télécom bénéficient désormais d'une augmentation de 30% de leur salaire de base, tel que revendiqué dans la plateforme du 17 mai dernier. Aussi les travailleurs ayant cumulé une expérience professionnelle de 3 à 15 ans se verront attribuer un échelon, ceux entre 15 et 27 ans d'expérience une catégorie et ceux ayant cumulé plus de 27 ans d'expérience professionnelle au sein de l'entreprise se verront eux, attribuer deux catégories. Ce dispositif demeurera en vigueur en attendant la mise en place des dispositifs d'avancement dans les carrières, accolés à un système d'évaluation, relève la même note destinée aux travailleurs d'Algérie Télécom. Quant à la revalorisation des indemnités, il a été décidé la revalorisation de la prime de panier de 2.200 DA par mois en deux tranches et la prime de transport de 300 DA par mois pour chaque palier. L'Indemnité sur l'expérience professionnelle (IEP) sera portée à hauteur de 70%, soit une augmentation de l'ordre de 84% et de 2,6% pour le premier palier. Les travailleurs d'Algérie Télécom regroupant les cadres et ceux de la maîtrise et de l'exécution bénéficieront d'une augmentation de 50% dans le cadre de la revalorisation des Primes de rendement individuel et collectif (PRI et PRC), alors que les chefs de centres, les directeurs et les caissiers d'Actel et les directeurs des Centres de production des télécommunications (CPT) bénéficieront de leur côté de la revalorisation des primes de responsabilité dans le cadre de la classification des postes, souligne le communiqué du syndicat d'entreprise de l'opérateur historique. Le régime indemnitaire des travailleurs d'Algérie Télécom sera davantage enrichi par l'application de l'accord collectif de l'année 2010 relatif à la prime de responsabilité et de l'IEP pour les cadres supérieurs. Quant à l'indemnité de zone et la bonification du Sud, elle a été perçue le mois de mai dernier, ajoute le même communiqué.

M. C.

SERVICE UNIVERSEL DE LA POSTE

Signature de la convention de mise en œuvre du cahier des charges

Une convention pour la mise en œuvre du cahier des charges portant service universel de la Poste a été signée lundi à Alger, entre le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication (MPTIC), Algérie Poste (AP) et l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT). Le convention a été signée par le ministre en charge du secteur, Moussa Benhamadi, le tout nouveau directeur général d'AP, Mohamed Laïd Mahloul et la directrice générale de l'ARPT, Zohra Derdouri. Le cahier des charges prévoit que la Poste assure le service universel, qui est un service public étendu à des localités isolées et enclavées de 6.000 habitants. En contrepartie, AP bénéficiera d'un apport financier pour les efforts fournis afin d'assurer le service universel, à travers un fonds appelé Fonds du service universel, institué en 2003. «*Après huit ans, on vient de signer le premier cahier des charges qui met en œuvre ce dispositif d'aide et de soutien de manière à permettre à AP de continuer de se déployer et d'assurer le service public dans les localités isolées*", a expliqué M. Benhamadi. Le service universel prévoit que AP assure les services postaux et financiers, à savoir l'acheminement du courrier dont le poids pourrait atteindre deux kilogrammes au plus (livres et autres publications), des colis de 20 kg, les télex, les mandats ainsi que la mise en place de guichets pour handicapés et l'acheminement du courrier écrit en braille.

R. N.

GROGNE DES TRAVAILLEURS D'ALGÉRIE POSTE

Benhamadi s'engage à régler tous les problèmes

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication (MPTIC), Moussa Benhamadi, a demandé, hier à Alger, que «*tous les cas*» des travailleurs d'Algérie Poste (AP), dont une partie était en grève dernièrement, soient «*traités*». Dans sa déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de signature d'une convention pour la mise en œuvre du cahier des charges portant service universel de la Poste ; M. Benhamadi a ajouté : «*J'ai demandé à AP de traiter l'ensemble des cas des travailleurs en mettant en place des commissions dans chaque région du pays pour pouvoir recevoir et étudier les doléances des employés*». Soulignant qu'Algérie Poste, dont le nombre de travailleurs est de 28.000, doit se consacrer à la réalisation de ses projets et challenges ; le MPTIC a noté qu'«*il s'agit de problèmes à prendre en charge et de manière définitive car AP a perdu beaucoup de temps dans le traitement des cas sociaux ou de primes non attribuées*». Rappelons que les travailleurs d'Algérie Poste avaient entamé une grève, fin mai dernier, pour réclamer notamment la revalorisation de leurs salaires et la définition du plan de carrière des différentes fonctions. Au terme de ce mouvement de protestation, un accord avait été signé entre Algérie Poste et la Fédération des travailleurs de la poste et des technologies de l'information et de la communication portant sur l'augmentation de 30% du salaire de base des travailleurs de l'entreprise et la révision de leur régime indemnitaire.

L. B.

TRAFICS DE DROGUE, CORAIL, CARBURANT...

Les gendarmes sur tous les fronts

PAR AHMED BOUARABA

Le bilan enregistré lors de ces deux dernières journées par la Gendarmerie nationale en termes de saisies est particulièrement «riche». Du kif traité, des déchets de cuivre, du corail, des cartouches de cigarettes, du carburant et d'autres produits ont en effet été saisis par les différents service de la Gendarmerie nationale sur l'ensemble du territoire national. Les gendarmes ont récupéré près de 67 de kif traité. La plus grosse prise a été opérée, hier, par les gendarmes garde-frontières de Maghnia lesquels au cours d'une patrouille, ont récupéré une quantité de 66,5kg de kif traité. Cette substance, transportée à dos de bêtes de somme, a été découverte abandonnée par des narcotrafiquants. La cellule de communication de la Gendarmerie nationale explique qu'«*une enquête est en cours*». Les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial de Mila, à l'est du pays, ont récupéré, quant à eux, de 240 grammes de la même substance dans la commune de Tiberguent. Un individu a été arrêté en possession de cette drogue. Une autre quantité a été récupérée dans la wilaya de Khenchela. En outre, les gendarmes de la section de recherches d'Oran ont récupéré, dimanche dernier, dans le village de Aïn Beida à Es-Senia 2.235 comprimés de psychotropes. Ce lot a été découvert dans un véhicule avec à son bord 3 individus. En matière de lutte contre la contrebande, pas moins de 3.856 litres de carburants ont été récupérés par les gendarmes garde-frontières de Tlemcen au niveau de la brande frontalière de l'Ouest où 844 bouteilles de liqueur ont été également saisies. Il a été également procédé à la saisie de 2.100 cartouches de cigarettes de marques étrangères ainsi que deux véhicules : une Mercedes et une Ford ainsi qu'un motocycle Yamaha. Une quantité, assez importante, de déchets de cuivre a été récupérée dans la wilaya de Tlemcen. Il s'agit de 650kg de déchets de cuivre. Par ailleurs à Annaba il a até mis la main sur 2,2 kg de corail. deux personnes, à bord d'un camion, ont été interpellées en possession de cette matière. «*Les mis en cause ont été remis à la gendarmerie de la brigade d'Annaba*», indique-t-on.

A. B.

AUTORISATION D'IMPORTATION DE LA FRIPERIE PAR L'APN

Des sénateurs s'opposent aux députés

PAR KAMAL HAMED

Le feu vert accordé par l'Assemblée populaire nationale (APN) pour l'importation de la friperie continue de faire des vagues. L'opposition à cette mesure, adoptée par l'APN suite à un amendement introduit par quelques députés dans le cadre de la loi de finances complémentaires 2011, semble avoir atteint les travées du Conseil du la nation. De nombreux sénateurs semblent désapprouver cette position de la chambre basse. En effet, ce qui s'est murmuré et même dit à haute voix, hier au Sénat à l'occasion de l'examen de ce projet de loi, donne à penser que les sénateurs, ceux appartenant au tiers présidentiel tout particulièrement, s'apprêteraient à initier une action en vue de faire barrage à cette mesure. Cette sourde irritation a été, ainsi, confirmée par Brahim Boulahtya, «*Beaucoup de sénateurs sont acquis à l'idée d'annuler l'article permettant l'autorisation d'importation de la friperie*» a indiqué le sénateur Brahim Boulahya en marge de la séance plénière relative à l'examen du projet de loi de finances 2011.Une position vite soutenue par un autre sénateur affilié au FLN qui n'a pas manqué aussi de critiquer l'attitude des députés. Quatre deputés, pour rappel, ont introduit un amendement pour la levée de l'interdiction d'importation de la friperie et ont réussi à convaincre d'abord la commission de affaires financières de la chambre basse avant de persuader la plénière qui a alors, adoptée cet amendement. Un amendement, qui annule un article de la loi de finances complémentaire 2009 qui interdisait l'importation de la friperie. Les importateurs de la friperie, qui sont pour la plupart concentrés dans la wilaya de Tébessa, ont donc réussi dans leur action de «lobbying». Et c'est les députés de cette wilaya qui ont défendu et soutenu cette option devant leurs pairs sous prétexte que des milliers d'emplois étaient menacés par la mesure d'interdiction d'importation de la friperie. Ils ont pris le soin, il est vrai, de mentionner que cette marchandise importée, doit impérativement transiter par les ports et ce en vue d'assurer un meilleur contrôle pour préserver la santé des citoyens. Beaucoup de voix se sont élevées pour fustiger cette position de l'APN. La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a ainsi tiré à boulets rouges sur les députés les accusant d'avoir céder devant le «l*obby du chiffon*». La Fédération UGTA des travailleurs des textiles s'est, elle aussi, opposée à la démarche de l'APN. Mais cette opposition exprimée par certains sénateurs n'a pratiquement aucune chance d'aboutir tant elle ne risque pas d'avoir l'adhésion de l'écrasante majorité des sénateurs car tout désaccord entre les deux chambres engendrerait des situations complexes et un blocage du projet de loi en question. L'article 120 de la Constitution évoque cette question en énonçant l'installation d'une commission paritaire entre les deux chambres. Notons que les sénateurs, qui ont entamé les débats hier en l'absence du ministre des Finances, Karim Djoudi, vont adopter demain mercredi la LFC 2011.

K. H.

INTERDICTION D'ACHAT DES 4X4 BÂCHÉS

Des sénateurs de Tamanrasset en colère

Les véhicules 4X4 bâchés sont désormais interdits à la vente et à l'achat sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Tamanrasset. Une information confirmée par Akhamokh Mohamed et Messaoud Ghouma, deux sénateurs de cette wilaya. Ces deux sénateurs ont indiqué toutefois, hier en marge de la séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi de fiances complémentaires 2011, «*qu'il faut désormais une autorisation de la wilaya pour pouvoir acheter ce type de véhicules*». Cette mesure, qui est entrée en vigueur depuis quelques semaines, n'est pas du goût de ces deux sénateurs. Ces derniers, ont alors demandé un dédommagent de l'Etat car, selon eux, «*des milliers de citoyens, disposant de ce type de véhicules, ne savent plus quoi en faire maintenant*». Ils demandent en outre l'annulation de cette mesure estimant que les véhicules 4X4 sont d'une très grande utilité dans cette région notamment pour le transport des marchandises.

K. H.

GRÈVE À LA GARE DE TIZI-OUZOU

Pas de bus vers Alger

PAR LOUNES BOUGACI

Depuis vendredi dernier, les bus assurant le transport des voyageurs de Tizi-Ouzou vers Alger et les autres wilayas sont en grève. C'est à un véritable calvaire que font face les voyageurs de la wilaya qui se trouvent ainsi coupés du monde. Une situation qui risque de perdurer compte tenu de la complexité du problème. Tout a commencé avec l'annonce par la direction des transports de la wilaya du transfert de la gare routière vers une nouvelle infrastructure située au lieu dit Kaf Naâdja, au niveau de la Rocade Sud. La nouvelle gare multimodale de Kaf Naâdja est entrée en service vendredi dernier, ce qui a mis le feu aux poudres. Les centaines de propriétaires de bus assurant les navettes vers Alger, Boumerdès, Bouira et Béjaïa ont pris la décision d'enclencher une grève illimitée afin de dénoncer cette décision qui, selon eux, a été prise unilatéralement et à la hâte par les responsables du secteur. La grève des transporteurs a été accompagnée par celle des commerçants exerçant à l'intérieur de la gare routière depuis des décennies.

Les grévistes estiment que la nouvelle gare n'offre pas le minimum en matière d'équipements et de commodités aussi bien pour eux que pour les voyageurs.

Le fait qu'ils n'aient pas été consultés par la direction des transports est aussi la goutte qui a fait déborder le vase. L'autre problème, soulevé par les transporteurs, est celui inhérent à l'exiguïté de la nouvelle station qui ne pourrait, selon eux, accueillir tous les bus en activité. Pour parer à cette grève, la direction des transports a provisoirement mobilisé une trentaine de bus afin d'assurer le service minimum. Cette mesure s'est avérée infructueuse car il était impossible de prendre en charge l'ensemble des voyageurs. Du côté de la direction des transports, on confirme que la décision de délocalisation de la gare routière est irrévocable et s'inscrit dans le cadre d'un nouveau plan de circulation visant à désengorger le centre-ville de Tizi-Ouzou. Chose sur laquelle un consensus est acquis mais reste la manière qui est sujet à débat. Afin de parer au plus pressé, la direction des transports propose l'ouverture de séances de travail où seraient associés les transporteurs pour discuter de la meilleure manière de trouver un dénouement à ce bras de fer. Les premiers à avoir payé lourdement les frais de cette grève et de ce conflit sont les voyageurs.

La majorité de ces derniers ont laissé tomber leurs affaires. D'autres ont été pris en otage par des clandestins qui proposent des prix faramineux : un déplacement vers Alger à 1.000 dinars la place au lieu de 130 DA. Des voyageurs ont déboursé 250 DA par place pour se rendre de Tizi-Ouzou vers la ville des Issers. Notons, enfin, que la désormais l'ex-gare routière a été affectée aux chauffeurs de taxi qui assurent les navettes vers les autres wilayas.

L. B.

BOUTEFLIKA Y PRENDRA PART DEMAIN EN GUINÉE ÉQUATORIALE

Le sommet de l'UA décisif pour la Libye

Le 17e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) s'ouvrira demain à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, avec la participation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Outre les questions traditionnelles et la coopération entre les différents pays du continent noir, ce sommet survient dans une période assez cruciale marquée notamment par l'enlisement du conflit libyen.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La réunion de la dernière chance pour le retour de la paix en Llbye.

En effet, l'Union africaine qui s'est opposée d'emblée aux raids occidentaux sur la Libye, s'est vue rejeter sa feuille de route qu'elle avait proposée pour solutionner politiquement la crise dans ce pays. Cette option pour laquelle l'Algérie a entièrement adhérée, semble s'éloigner de plus en plus face aux pressions occidentales menées par la France et les Etats-Unis qui ont fait du Comité national de transition (CNT) leur seul interlocuteur. Une option qui semble prendre le dessus, notamment après le lancement d'un mandat d'arrêt contre Mouammar Kadhafi par la Cour pénale internationale (CPE). L'Union africaine qui a toujours milité pour une solution interne en ouvrant un dialogue entre les parties belligérantes à savoir le guide libyen et les rebelles, devra donc revoir sa copie à l'occasion de ce sommet équato-guinéen pour se mettre au diapason des développements survenus dans ce pays africain. Pour revenir à ce sommet, les membres du Panel des éminentes personnalités du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ont tenu hier la 50e réunion statutaire, et ce avant la tenue du 15e Forum des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du MAEP. Ils procéderont, entre autres, à l'examen du rapport d'évaluation de la Zambie où une mission y avait séjourné du 7 au 25 février dernier, de même que celui de l'Ethiopie dont l'évaluation par les pairs a eu lieu le 29 janvier à Addis-Abéba. La 19e session ordinaire du Conseil exécutif s'est ouverte également hier à Malabo, où les ministres des Affaires étrangères des pays de l'UA ont eu à examiner le rapport d'activité de la commission, les recommandations sur la mise en œuvre des précédentes décisions du Conseil exécutif de l'Assemblée, ainsi que le rapport du Comité ministériel sur les candidatures et le rapport d'étape sur le travail du jury ministériel sur l'élection des membres de la Commission en janvier 2012. Le conseil exécutif procédera de là même façon à l'élection d'un membre de la Commission de l'UA sur le Droit international et 5 autres membres sur les droits de l'homme des peuples. Les ministres analyseront, par ailleurs, les différents rapports des autres organes de l'UA et discuteront des propositions provenant des Etats membres.

L. B.

IL A ÉTÉ LANCÉ HIER PAR LA CPI

Mandat d'arrêt à l'encontre du colonel Kadhafi

PAR SADEK BELHOCINE

Comme il fallait s'y attendre, la Cour pénale internationale (CPI) a lancé, hier, un mandat d'arrêt à l'encontre du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, pour crimes contre l'humanité. Le dirigeant libyen est le deuxième chef d'Etat africain, après le Soudanais Omar El-Bachir, recherché pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour, à connaître le même sort prononcé par la CPI. Le procureur Luis Moreno-Ocampo avait, déjà, le 16 mai dernier, demandé aux juges des mandats d'arrêt contre trois dirigeants libyens. Outre le guide de la Jamahiria, El Kadafi y figure sur la liste du mandat d'arrêt de la CPI, son fils Seïf El Islam et le chef des services du renseignements libyens, Abdellah Al Senouci. «*La chambre délivre, par la présente, un mandat d'arrêt contre Mouammar Kadhafi*», a déclaré la juge Sanji Mmasenono Monageng à l'issue d'une audience publique à La Haye. Il n'y avait plus de doute pour les observateurs que la CPI se dirigeait vers ce verdict lorsque lorsque le procureur, Louis Moreno-Ocampo avait affirmé, lors d'une conférence de presse à la Haye que «*les preuves recueillies montrent que Mouammar Kadhafi a personnellement ordonné des attaques contre des civils libyens non armés*». Il était plus qu'évident que la messe a été dite pour le dirigeant libyen, son fils et le chef du renseignement, accusé par le procureur d'être responsables de persécutions et de meurtres commis par les forces de sécurité sur la population civile depuis l'éclatement de la révolte, mi-février, notamment à Tripoli, Benghazi et Misrata. Saisi par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 26 février, le procureur de la CPI avait ouvert son enquête le 3 mars. La Cour Pénale Internationale explique dans son attendu, qu'elle considère qu' «*il existe des motifs raisonnables de croire que, à la suite des événements en Tunisie et en Egypte dans les premiers mois de l'année 2011, une politique d'Etat aurait été élaborée à l'échelon le plus élevé de l'appareil d'Etat libyen afin de prévenir et d'écraser, par tous les moyens y compris l'usage de la force mortelle, les manifestations des civils*». La révolte en Libye a fait des milliers de morts, selon le procureur de la CPI. Elle a également entraîné la fuite vers l'étranger de près de six cent cinquante mille Libyens et le déplacement à l'intérieur du pays de deux cent quarante-trois mille autres, selon l'Onu. L'annonce des mandats d'arrêt intervient alors que l'Afrique, hausse le ton pour marquer sa désapprobation à l'égard de la politique suivie par les Occidentaux en Libye. Parlant au nom des Africains, à Pretoria, lors de la réunion d'une journée des médiateurs africains, le président sud-africain, Jacon Zuma, critique l'Otan et souligne qu'elle n'avait pas été mandatée par l'ONU pour conduire «*l'assassinat politique*» de Mouammar Kadhafi. Il a souligné la «*préoccupation*» du comité et de l'assemblée de l'Union africaine devant les «*bombardements continus de l'Otan*», ajoutant que «*la finalité de la Résolution 1973 était de protéger le peuple libyen et de faciliter les efforts humanitaires*». Rappelons que la Résolution 1973 de l'Onu a mandaté l'Otan pour protéger les civils libyens. Par sa part, l'Union africaine a toujours soutenu le principe d'une médiation entre le régime libyen et les rebelles en traçant une feuille de route pour résoudre ce conflit meurtrier qui a fait des milliers de morts, selon le procureur de la CPI. Le prochain sommet de l'Union africaine à Malabo du 30 juin au 1er juillet abordera sans aucun doute le développement survenu sur la scène libyen, notamment le mandat délivré par la CPI à l'encontre du colonel Kadhafi, de son fils et du chef des services du renseignement libyen.

S. B.

JUSTICE DES MINEURS DANS LE MONDE ARABE

La Déclaration d'Alger adoptée

PAR RAYANE NASSIM

C'est du 22 au 23 du mois en cours que s'est déroulé, à Alger, le congrès arabe portant sur «La réalité et les perspectives de la justice des mineurs». Organisée par le ministère de la Justice, en collaboration avec l'Organisation internationale de la réforme pénale, la rencontre a regroupé des représentants de 11 Etats arabes, à savoir l'Algérie, la Jordanie, l'Egypte, le Koweït, le Yémen, le Sultanat d'Oman, le Liban, la Tunisie, le Maroc, la Palestine ainsi que le Soudan, outre les représentations diplomatiques de ces pays.

Dans son allocution, lue par son secrétaire général, Messaoud Boufercha ; le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Belaiz a salué les efforts de l'organisation qui n'a cessé de coopérer avec l'Algérie en matière de formation des juges spécialisés dans les affaires des mineurs conformément aux normes internationales. Selon un communiqué de la tutelle, les systèmes onusiens et africains dans le domaine de la protection des droits des mineurs ont été exposés et examinés par deux experts algériens. Il s'agit du docteur Kamel Filali, ancien membre du Comité international de droits de l'enfant ainsi que le professeur Fatma-Zohra Sbaa membre du Comité africain des droits et du bien-être de l'enfant africain. En outre trois ateliers portant notamment sur la détention provisoire, le transfert et la substitution des peines ainsi que la réintégration et la prise en charge des mineurs ont été débattus par les participants. Il convient de noter, dans ce contexte, qu'au cours de cette rencontre une visite a été organisée à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach. Notons enfin que parmi les recommandations prises à l'issue de cette rencontre, figurent principalement la mise en place d'une police et de juges spécialisés en la matière, le renforcement de la formation professionnelle des employés responsables des mineurs dans les établissements pénitentiaires ainsi que l'élargissement de l'adoption des mesures garantissant les libertés afin de prévenir le plus possible la détention des mineurs, indique-t-on de même source.

R. N.

OMRA 2011

44.739 candidats recensés

PAR AHMED BOUARABA

Sur 44.739 candidats à la omra recensés au 30 mai, 19.926 seront pris en charge par la compagnie nationale Air Algérie. Les autres, quant à eux, seront transportés par des compagnies étrangères. C'est ce qu'a indiqué, hier à Alger, l'Office national du hadj et de la omra (ONHO), cité par l'Agence de presse algérienne. Le représentant de l'ONHO a, lors d'une journée d'information sur les agences retenues pour la omra, indiqué que le transport de 17.699 candidats sera assuré par la compagnie Saudi Airlines tandis que 2.565 seront pris en charge par Turkish Airlines, 1.932 par Tunis Air, 1.562 par Egypte Air, 1.032 par Qatar Airways et 23 par la Royal jordanien Airlines. De son côté, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah a, dans une allocution prononcée à cette occasion, mis en garde contre les «*abus et escroqueries*» à l'encontre des candidats à la omra. Il a, dans ce contexte, souligné l'impératif de se conformer aux termes du contrat conclu avec l'ONHO. Encourageant les agences qui assurent l'organisation de la omra ou du hadj dans un cadre légal, le ministre a également fait savoir que le contact avec les agences se fait directement et non par le biais d'un intermédiaire.

A.B.

38E SESSION DES MINISTRES DES AE DE L'OCI

Temmar conduira la délégation algérienne

Le ministre de la Prospective et des Statistiques, Abdelhamid Temmar, conduira la délégation algérienne aux travaux de la 38e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), a indiqué, hier, un communiqué de la tutelle, cité par l'APS. Cette réunion, qui se tiendra du 28 au 30 juin 2011 à Astana au Kazakhstan sous le thème : «Coopération, paix et développement», intervient dans un contexte «particulier» marqué par de «multiples défis et diverses menaces» auxquels font face les pays islamiques, précise la même source.

Parmi les principales questions qui seront abordées à cette occasion, figurent, plus particulièrement, la poursuite de la politique d'occupation israélienne au Moyen Orient, la recrudescence du terrorisme dans certaines régions, la vague de protestations populaires qui secoue un certain nombre de pays de l'OCI et la crise économique qui continue à sévir dans de nombreux Etats membres, précise encore le communiqué. Les ministres, poursuit le communiqué, devraient adopter des recommandations et des décisions à même de «répondre aux préoccupations et aux attentes des peuples musulmans» et de doter l'OCI des outils et des moyens lui permettant de mener ses actions et de remplir sa mission dans des meilleures conditions d'«efficience et d'efficacité». Ils procéderont, en outre, à l'examen du rapport du secrétaire général de l'OCI sur la mise en œuvre du programme d'action décennal 2005-2015, ajoute la même source.

L. B.

L'UGCAA REVENDIQUE L'ANNULATION DE LA DÉCISION DE FERMETURE DES LOCAUX :

«Nous voulons contribuer au programme de 2 millions de logements»

Les commerçants de matériaux de construction d'Alger se rebiffent et dénoncent les actes administratifs de fermeture émanant de la wilaya d'Alger dans le cadre de l'arrêt de 2007 qui dispose d'une nouvelle règlementation et d'installation des distributeurs des matériaux de construction dans des zones spécifiques.

PAR AMAR AOUIMER

Ils s'estiment lésés par une telle décision qui porte atteinte, selon eux, à l'exercice de leur profession et de la prise en charge de leurs familles ; a déclaré Fouad Belarbi, président du bureau des matériaux de construction affilié à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), lors d'une conférence de presse organisée, hier au siège de l'UGCAA.

C'est ainsi qu'il a précisé que 150 commerçants ont reçu les décisions de fermeture de leurs locaux sur un total de 450 commerçants. Il ne comprend pas, selon ses déclarations, cette décision de la wilaya de la fermeture sans préavis. «*Nous avons des familles à nourrir, c'est pourquoi, nous voulons rencontrer aujourd'hui, les autorités compétentes afin qu'elles prennent en charge le devenir de notre profession et la suspension des décisions de mettre fin à nos activités*» a-t-il ajouté, menaçant d'enclencher une grève générale dans le cas où nos suggestions seraient refusées et vaines.

La grève générale s'annonce... imminente

Il ne comprend pas non plus comment l'administration de la wilaya exige dans cet arrêté l'obtention d'un agrément avant l'ouverture d'un magasin de vente de matériaux de construction. Selon d'autres commerçants présents à la conférence de presse, ils ont déjà déposé des demandes d'obtention de locaux dans les zones d'activités auprès de la direction de commerce d'El-Biar en 2007. Aucune réponse n'a été enregistrée à ce jour. Le moment n'est pas propice à la mise en œuvre de cet arrêté, selon Belarbi, qui invoque comme explication l'éventuelle hausse des prix des matériaux de construction. Pour sa part Sid-Ali Boukerrouche, a affirmé que «*cette fermeture massive de locaux des matériaux de construction va inévitablement engendrer une hausse des prix dans la wilaya d'Alger*». Par conséquent, a-t-il ajouté, «*nous comptons sur la compréhension et la bonne volonté du directeur de commerce de la wilaya pour trouver une solution à ce problème. Nous ne souhaitons, pas bien entendu, aboutir à une grève, car nous croyons en la concertation et au dialogue fructueux et constructif*». Ces deux conférenciers ont dit qu'ils veulent travailler légalement et en règle dans les zones d'activités, hors des routes nationales et wilayales et des terres agricoles… Dans la conjoncture actuelle où lorsque le bâtiment va, tout va, Boukerrouche et Belarbi estiment que l'annulation de la décision de fermeture des locaux permettrait de sauvegarder des milliers d'emplois sachant que les vendeurs de matériaux de construction font travailler des ouvriers. Le message véhiculé par l'UGCAA consiste à exhorter les autorités compétentes à accepter l'exercice de leur métier dans le cadre de loi, notamment en respectant scrupuleusement l'installation de zones d'activités et en réorganisant la profession, et ce tout en assurant la protection de l'environnement et de l'écologie.

Faisant allusion au programme de construction de 2 millions de logements préconisé par le président de la République, tout en contribuant par le biais de leurs activités commerciales et de distribution de matériaux de construction, ces deux responsables au niveau de l'UGCAA estiment qu'ils agissent de bonne foi, et par conséquent, ils anticipent sur les conséquences de la fermeture des locaux de matériaux de construction sur les augmentations des prix et les pénuries de matériaux de construction.

Evoquant la stratégie en matière de création d'emplois des jeunes, Belarbi s'étonne de la fermeture des locaux de matériaux de construction alors que l'Etat fait tout pour encourager l'emploi des jeunes et la mise en place de PME et de microentreprises.

A. A.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

La couverture en assurance est appréciable

PAR INES AMROUDE

La couverture en assurance des exportations hors hydrocarbures demeure "*appréciable*" compte tenu du volume des exportations algériennes, a estimé lundi le PDG de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex).

"*La Cagex couvre entre 10 à 15% du potentiel existant des exportateurs hors hydrocarbures*", a indiqué M. Djilali Tariket dans une déclaration à l'APS. Selon le premier responsable de la Cagex, la compagnie assure régulièrement une centaine d'entreprises exportatrices. Un taux de couverture "*encourageant*" et dans les normes comparativement à certains pays maghrébins, notamment le Maroc et la Tunisie. Le responsable de la compagnie en veut pour preuve le volume des engagements pris par la Cagex, en évolution constante depuis quelques années. «*En termes d'engagement, la Cagex a enregistré 15,5 milliards de DA de capitaux souscrits en 2010 contre 7,2 milliards seulement en 2007, soit plus que le double en seulement 4 ans*", a-t-il précisé. En effet, les engagements pris par la Cagex sont passés de 7,2 milliards DA en 2007 à 9,9 milliards DA en 2008, puis à 11,3 milliards DA en 2009 avant d'atteindre les 15,5 milliards DA en 2010. La Cagex s'attelle à assurer une couverture des risques encourus des exportations et le soutien des opérateurs à la promotion des exportations et la couverture des dettes. Il a observé, dans ce contexte, que les opérateurs économiques n'ont pas encore acquis la "*culture*" de l'assurance dans leurs transactions commerciales internationales. «*Ils ont tendance à ne pas recourir systématiquement aux mécanismes de garantie du risque induit à l'exportation*", a-t-il fait remarqué. La problématique, selon lui, est que certains opérateurs "*minimisent*" également la portée de l'assurance alors qu'elle garantit la couverture du risque inhérent aux aléas du transport maritime de marchandises dans le cadre du commerce international. «*D'autres opérateurs comme Michelin, Henkel, ou Arcelor Mital, considérés comme de gros exportateurs hors hydrocarbures, exportent essentiellement vers les sociétés mères ou des filiales de la société mère. Donc, ils n'encourent aucun risque. Ainsi, elles n'ont pas besoin de prendre une police d'assurance*", a-t-il expliqué.Pour d'autres sociétés, telles que Cevital qui "*est un important exportateur hors hydrocarbures, le besoin de contracter une police d'assurance ne se fait pas sentir dans la mesure où cet exportateur a adopté le Credoc. Le paiement est, ainsi, garanti*", a-t-il poursuivi. Le PDG de la Cagex a relevé, en outre, que la couverture en assurance des exportations des produits agricoles demeure "*marginale*", une situation qu'il explique par la faiblesse relative des volumes exportés pour l'ensemble des produits et l'irrégularité de la gamme des produits exportés. «*Mis à part les exportateurs de dattes, il n'y a pratiquement pas d'exportateurs de produits agricoles*", a-t-il indiqué. Les exportateurs de dattes, qui représentent environ 25% des engagements globaux de la compagnie, souscrivent pour la plupart (+90%) des polices d'assurance.

M. Tariket a affirmé que sa compagnie s'emploie, régulièrement, à un travail de "*proximité*" pour se rapprocher des opérateurs afin de leur expliquer les avantages de l'assurance à l'exportation. La Cagex, avec le concours d'Algex, de la CACI, de l'Anexal et des directions de wilayas et des associations, a effectué un grand travail de sensibilisation auprès des exportateurs pour les convaincre de la nécessité de prendre une assurance. Le PDG de la Cagex a affirmé, par ailleurs, vouloir "*investir de nombreux terrains dans le domaine de l'assurance et apporter des services supplémentaires aux clients*" dans un proche avenir.

Il a annoncé, ainsi, l'introduction prochaine du système management de la qualité à la Cagex qui sera appuyé, a-t-il dit, par "*la certification de la société elle même*".

I. A.

ECONOMIE MONDIALE

Vers des chocs plus fréquents

L'économie mondiale connaîtrait des chocs majeurs plus fréquents qui auront de "*plus graves*" conséquences sur l'économie et la société comparativement à la crise précédente, a prévenu, hier, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

«*Les retombées économiques d'événements comme la crise financière ou une pandémie potentielle vont s'amplifier en raison de l'imbrication croissante de l'économie mondiale et de la rapidité avec laquelle les personnes, les biens et les données se déplacent*", selon un rapport de l'OCDE.

Le document, intitulé : "*Les futurs chocs mondiaux*", analyse cinq risques majeurs potentiels pour les années à venir : une pandémie, une cyber-attaque visant une infrastructure critique, une crise financière, un conflit socioéconomique et une tempête géomagnétique.

Evoquant la menace d'une pandémie, l'OCDE estime que le nombre croissant de mégapoles très peuplées, notamment en Asie, exacerbe ce risque, en particulier dans des villes comme Dacca, Manille et New Delhi, grandes plaques tournantes pour les voyages d'affaires, le tourisme et les migrations.

En 2002, une pneumonie atypique, le Sras, est apparue pour le la première fois dans un hôtel en Chine et a provoqué une épidémie en mai 2003, avant de s'étendre à Singapour et à Hanoï au Viêt-Nam, obligeant l'OMS à lancer une alerte mondiale.

Le rapport décrit aussi comment les feux de friches qui ont détruit un cinquième de la récolte de blé de la Russie en 2010, ont provoqué une envolée des prix sur les marchés alimentaires mondiaux. Les retombées de ces incendies se sont combinées avec des inondations en Australie et au Canada pour engendrer des hausses de prix des produits agricoles dans le monde entier.

L'OCDE prévient que si les grandes catastrophes peuvent servir de point de repère pour planifier l'action publique, des chocs mondiaux auront des conséquences "*beaucoup plus dramatiques*", affirmant que ces chocs nécessiteront de nouvelles approches reposant sur une amélioration de la coopération et de la coordination internationales.

Les spécialistes de l'Organisation recommandent aux responsables politiques d'adopter une approche coordonnée au plan international permettant de réduire ou de lever les menaces avant qu'elles ne se propagent dans le monde et d'intensifier les partenariats et les exercices de sécurité.

R. E.

Nedjma lance l'offre Binatna

Wataniya Telecom Algérie-Nedjma enrichit sa gamme de produits et lance sa nouvelle offre Binatna qui donne la possibilité à un groupe de 2 à 5 lignes de communiquer gratuitement et sans limite de 8h à 18h même avec 0 dinar de crédit. Basée sur la notion du partage, l'offre Binatna est composée d'une ligne principale, avec un crédit disponible égal au forfait allant de 1.200 DA à 3.000 DA et d'une ou plusieurs lignes secondaires. Une ligne secondaire pour le forfait à 1.200 dinars, deux lignes secondaires pour le forfait à 1.800 dinars, trois lignes secondaires pour le forfait à 2.400 dinars et quatre lignes secondaires pour le forfait à 3.000 dinars.

Les communications entre les lignes composant le groupe Binatna sont gratuites de 8h à 18h. Même à l'expiration du forfait de la ligne principale ou du crédit de lignes secondaires, les abonnés peuvent continuer à appeler. Et pour plus de flexibilité, l'offre Binatna permet à l'acquéreur principal de former son groupe de lignes secondaires. Ce groupe peut être constitué soit de nouvelles lignes, soit de lignes Nedjma déjà existantes que l'acquéreur principal peut facilement inviter à intégrer son groupe Binatna.

Aussi, le client principal Binatna bénéficie, durant le premier mois de la souscription de 500 SMS gratuits utilisables aussi bien vers les réseaux nationaux qu'internationaux. En plus des appels gratuits, Binatna, offre d'autres avantages. Le souscripteur principal peut via la combinaison *118# transférer du crédit de sa ligne vers le ou les lignes secondaires, bénéficier de tarifs de communication préférentiels à 4 DA l'appel vers tous les réseaux et consulter sa facture. Avec sa nouvelle offre Binatna, Nedjma vous rapproche de vos proches et amis.

KHEMIS MILIANA

Livraison de la voie ferrée double vers Oued Fodda

Le ministre des Transports, Amar Tou a présidé, dimanche, la cérémonie de livraison de la voie ferrée double reliant Khemis Miliana (Ain Defla) à Oued Fodda (Chlef). Cette nouvelle ligne ferroviaire qui s'étend sur une distance de 67 km, a été testée par un train dont la vitesse a atteint 120 km/h. Dans ce cadre, le ministre a précisé que cette ligne, qui sera prochainement mise en service, s'inscrit dans le cadre du projet général visant à assurer le dédoublement et la modernisation de la ligne ferroviaire qui traverse le nord du pays (est - ouest). Le tronçon restant du projet sera prochainement livré, a précisé M. Tou, indiquant que le projet de dédoublement de la voie ferrée du nord du pays sera achevé dans trois ans. Il a, dans ce sens, rappelé la lancement du projet de la voie ferrée qui traverse les hauts plateaux, affirmant que ce réseau ferroviaire répondra aux besoins socioéconomiques du pays. Le projet vise à assurer le dédoublement de la voie ferrée et à augmenter la vitesse des trains jusqu'à 140 km/h, en vue de gagner du temps, accroître le volume de transport de voyageurs et de marchandises et garantir la sécurité et le bien-être des voyageurs. Les travaux de réalisation du projet avaient démarré en février 2010.

TISSEMSILT

Projet d'unité régionale de froid

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié récemment d'un projet de réalisation d'une unité régionale de froid pour le stockage de différents produits agricoles, a annoncé le wali. Cette importante aire de stockage, inscrite dans le cadre du programme national du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, sera réalisée dans la localité de Sidi Mansour relevant de la commune de Khemisti. Sa capacité atteindra les 10.000 mètres cubes, a indiqué le chef de l'exécutif lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). L'unité en question qui s'étend sur une superficie globale d'environ 2,5 ha, permettra la création d'environ 100 postes d'emploi directs et indirects, un avantage pour les habitants de Sidi Mansour, région à caractère agricole, selon le wali. Il est prévu également le lancement, durant l'année en cours, de toutes les procédures administratives relatives à ce projet, a indiqué le premier responsable de la wilaya de Tissemsilt. Selon la direction des services agricoles (DSA), cette unité permettra de couvrir les wilayas de Tissemsilt, Tiaret, Djelfa, Relizane, Médea et Ain Defla dans le domaine du stockage frigorifique des produits agricoles, à l'instar de la pomme de terre et les viandes blanches et rouges. Cette infrastructure permettra également d'approvisionner le marché par les différents produits agricoles à large consommation et contribuer ainsi à réguler les prix de certains produits essentiels tels que la pomme de terre. D'autre part, le président de l'Union de wilaya des paysans algériens (UNPA) a indiqué que cette unité régionale de froid aura un impact positif sur la production des viandes dans la wilaya, car elle contribuera à augmenter les capacités de stockage pour faire de la wilaya de Tissemsilt un pôle stratégique dans le stockage des différents produits agricoles des régions ouest et centre du pays.

APS

GHARDAIA, LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Atténuer les effets de l'ensablement

Pour l'année 2011, la conservation des forêts de la wilaya de Ghardaïa a indiqué que plus de 289 millions DA ont été dégagés pour atténuer les effets de la désertification et protéger les périmètres agricoles et la RN1 contre la menace de l'ensablement.

PAR BOUZIANE MEHDI

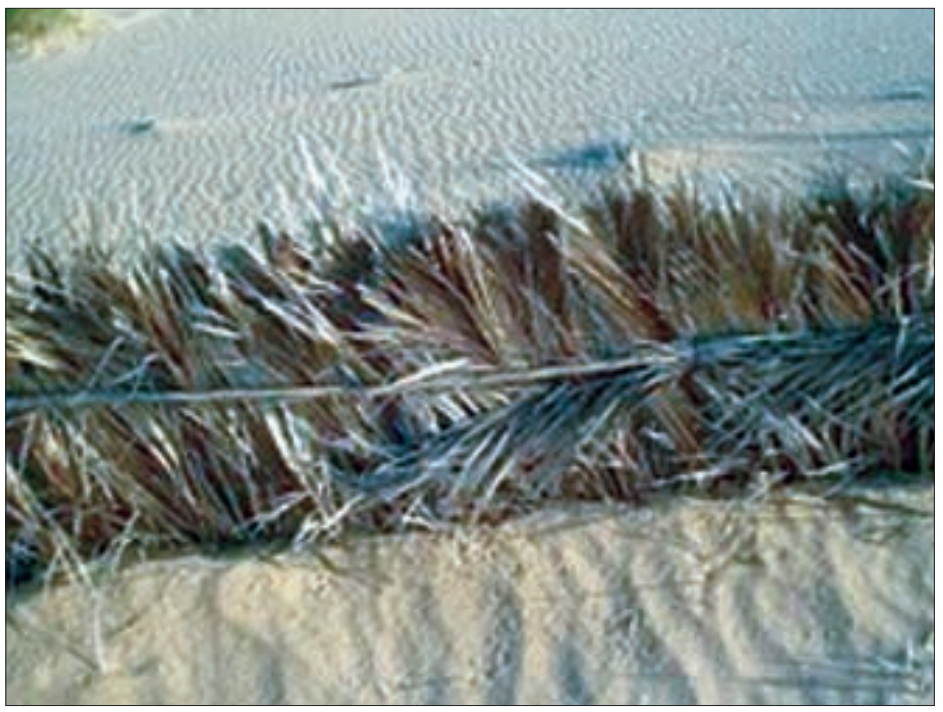

Visant à fixer mécaniquement les dunes qui menacent les zones agricoles par l'utilisation de palmes sèches comme brises-vent et permettre la régénération de la végétation sur les dunes stabilisées, un programme d'envergure a été initié durant cette période, notamment dans les zones sud et sud-est de la wilaya. Cinquante (50) hectares de plantations de palissades, avec des palmes sèches, autour des périmètres agricoles (20 ha à Guerrara et 30 ha à Mansourah) ont été réalisés en étroite collaboration avec les agriculteurs, pour réduire l'effet d'ensablement notamment dans la région sud de la wilaya. La prise de conscience de l'importance économique du développement forestier dans la région, le développement d'approches participatives et la promotion d'un système de communication entre les différents acteurs a permis la réalisation de nombreux sites forestiers dans la wilaya. A titre illustratif, des milliers d'arbustes de différentes espèces forestières ont été plantés par la Conservation des forêts de Ghardaia sur plus de 50 ha de bandes vertes, avec un système d'irrigation économique et un suivi rigoureux par les forestiers, selon l'APS. Portant sur l'inventaire des peuplements d'espèces forestières locales "portes graines", une étude sera lancée prochainement par la Conservation des forêts de la wilaya, en collaboration avec l'Institut national de recherches forestières (INRF), ont affirmé les responsables des forêts de Ghardaia. Cette étude permettra d'identifier les portes graines adaptés au climat de la région, afin de produire des semences et des plants d'arbustes dans les deux pépinières, Berriane et Zelfana, que compte la wilaya, ont expliqué les responsables de la conservation des forêts. L'INRF élaborera une étude de fixation des dunes de sable existantes le long du tronçon de la RN-1 entre Hassi Lefhal et El Menea et El-Meneaa et Gouiret Moussa, au sud de la wilaya, a-t-on indiqué, estimant que l'étude en question contribuera également à la réalisation d'un fichier national des semences et espèces propres à chaque région. Tout en effectuant des travaux de conservation des eaux et des sols afin de réduire les effets de la désertification, la conservation des forêts de Ghardaia s'attelle à créer des plantations et puits pastoraux à travers les différents parcours de la wilaya et encourage aussi les agriculteurs à l'utilisation de barrières végétales pour protéger le sol, notamment par la réalisation de brises-vent autour des périmètres agricoles et le choix d'arbres en fonction de leur résistance aux conditions rigoureuses du climat et du sol (faible pluviométrie, vents violents et desséchants) et de leur intérêt économique, précise l'APS.

B. M.

TIZI-OUZOU, FORMATION PAR APPRENTISSAGE

5.000 nouveaux postes pour la session de septembre

Plus de 5.000 nouveaux postes de formation par apprentissage seront offerts en septembre prochain dans la wilaya de Tizi-Ouzou aux jeunes postulants désireux d'acquérir une qualification professionnelle susceptible de faciliter leur placement sur le marché du travail, selon la direction du secteur.

Cette nouvelle offre, procurée par des entreprises publiques et privées, ainsi que des artisans partenaires du secteur de la formation professionnelle, portera, à la prochaine rentrée, le nombre global d'apprentis à plus de 16.000 stagiaires, a indiqué la directrice de la formation et de l'eEnseignement professionnels, Djezira Guendoud. Quelque 3.000 nouveaux apprentis diplômés sont attendus pour leur sortie pour la session de juin 2011, a ajouté la responsable. Les capacités d'accueil des opérateurs économiques, partenaires du secteur, se verront *"considérablement renforcer après la mise en place, il y a quelque* mois, *d'un conseil de wilaya de partenariat, démembrement local du conseil national initié par la tutelle, investi de la mission cardinale de veiller à l'adaptation de la carte de formation aux besoins du marché du travail*", a fait remarquer Mme Guendoud. Dispensé en alternance dans les établissements de formation professionnelle pour la partie théorique, et au niveau des entreprises et ateliers artisanaux pour la partie pratique, ce mode de formation (apprentissage), s'adressant aux jeunes âgés entre 15 et 25 ans, présente l'avantage, selon la même responsable, de "*mettre le stagiaire en situation réelle de travail, dès son incorporation*". L'apprenti bénéficie, durant sa période de formation, d'un présalaire dont le taux varie progressivement, du 1er semestre à la fin de la troisième année, de 15% à 80% du Salaire national minimal garanti (SNMG). Les avantages consentis pour tout employeur qui prend en charge la formation d'un jeune consistent en l'exonération de celui-ci de la taxe d'apprentissage et du paiement des cotisations sociales sur l'apprenti.

APS

SOUK-AHRAS, COMMUNE DE OUED EL-KEBRIT

550 foyers raccordés au gaz naturel

Dans la commune de Oued El-Kebrit (70 km au sud de Souk Ahras), 550 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel, lors d'une cérémonie en présence du ministre de l'Energie et des Mines, la fin de la semaine dernière.

PAR BOUZIANE MEHDI

Confrontée à des hivers rigoureux et aux difficultés d'approvisionnement en gaz butane, la population de Oued El-Kebrit a accueilli cet évènement comme "un progrès qui fera date".

Selon l'APS, le projet de raccordement en gaz naturel était inscrit au programme spécial de développement des Hauts-Plateaux pour un délai d'exécution de six mois et un coût évalué à 210 millions de dinars. Il a nécessité la pose de réseaux de 6 km pour le transport et de 10,9 km pour la distribution. Le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya de Souk-Ahras a estimé le coût de raccordement par foyer à 380.000 dinars, ajoutant que le taux de raccordement a atteint, dans la wilaya de Souk-Ahras, les 57%, en attendant le raccordement des huit communes restantes (sur les 26 que compte la wilaya) à la faveur du plan quinquennal 2010-2014, pour un montant de 4 milliards de dinars, ce qui portera à 80% le taux de raccordement en 2014. Dans la même commune, le ministre a également inspecté le site du projet de construction d'un complexe de transformation de phosphate. Devant être implanté sur une superficie de 600 hectares, la future usine permettra de créer un millier de postes de travail permanents et 5.000 emplois indirects.

Ce projet, piloté par l'entreprise Ferphos de Annaba, regroupera trois unités. La première produira 4.500 tonnes/jour d'acide sulfurique, la seconde 1.500 tonnes/jour d'acide phosphorique et la troisième 3.000 tonnes/jour d'ammoniac. M. Yousfi a mis l'accent, in situ, sur la nécessité de fournir toute l'eau nécessaire au fonctionnement de ce complexe, soit 40 millions de mètres cubes par an, d'autant que l'usine, qui entrera en fonction en 2018, se, situe à 70 km de deux barrages de la wilaya de Souk-Ahras.

L'impact socio-économique de ce projet, qui fournira différents produits dérivés de la transformation du phosphate brut, sera important pour toute la région, ont estimé les responsables locaux du secteur, notant que la nature des terres de la région de Oued El-Kebrit, peu propice à l'agriculture, et la proximité de la ligne de chemin de fer, ont constitué les facteurs justifiant le choix du site.

Le ministre a visité, à cette occasion, la gare de chemin de fer dont la ligne fait la jonction entre les mines de Ouenza et de Djebel Onk. Elle constitue également une étape de la ligne reliant le complexe d'El-Hadjar, au Nord, le port et l'usine Asmidal de Annaba.

Le ministre a également effectué une halte sur le périmètre de Aïn Reggada où s'effectuent des travaux de prospection d'hydrocarbures. Une région où l'on signale des gisements de pétrole et de gaz naturel, en particulier près de la localité de Khemissa, à 7 km de Sedrata, précise l'APS.

B. M.

EL-EULMA (SETIF), 963 ATTRIBUTAIRES DE LOGEMENTS SOCIAUX

L'affichage de la liste diversement accueilli

La liste des attributaires de 963 logements sociaux locatifs a été affichée dimanche dans la commune d'El-Eulma, seconde agglomération de la wilaya de Sétif, suscitant la joie des uns et le mécontentement de certains autres. Selon le chef de daïra, M. Mohamed Mekaïri, 700 des unités distribuées sont allées aux demandeurs dont les dossiers ont été déposés depuis 1989, tandis que 263 logements ont été réservés à la résorption de l'habitat précaire répartis sur 28 vieux quartiers. Les nouveaux logements ont été construits sur trois sites : à la cité Jermane (250 unités), la cité Sonatrach (413 unités) et 300 unités sur une autre cité. Selon M. Mekaïri, le nombre de demandes de ce type de logements déposées au niveau des services de daïra est de 12.251, dont 9.488 ont été étudiées par la commission. La ville d'El-Eulma a vu immédiatement après l'affichage de la liste, le regroupement devant le siège de la daïra, de centaines de citoyens qui ont demandé sa révision. Certains d'entre eux ont forcé des bureaux de la daïra et mis le feu à des documents s'y trouvant. Le secteur de l'Habitat dans la wilaya de Sétif connaît actuellement un grand dynamisme attesté par la distribution dans de nombreuses communes de logements sociaux achevés. La wilaya a bénéficié, à la faveur du programme quinquennal 2005/2009, d'un total de 11.378 logements sociaux, selon la direction du logement et des équipements publics. Soixante mille autres unités de divers types de logements sont prévues par l'actuel programme quinquennal 2010/2014, dont 15.500 sociaux, 11.400 sociaux participatifs et 24.500 ruraux.

APS

MOSTAGANEM

9.300 enfants du sud-ouest du pays profiteront de la mer

Neuf mille trois cents enfants des wilayas du sud-ouest du pays séjourneront sur les plages de Mostaganem dans le cadre des camps de vacances de la saison 2011, a indiqué la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Le nombre de bénéficiaires de cette opération augmentera d'environ 2.300 enfants, par rapport à l'année dernière, relève la même Direction, soulignant que 16 camps ont été dressés à travers différentes plages de Mostaganem pour accueuillir ces enfants. La DJS a précisé qu'un premier groupe de 336 enfants des wilayas d'El-Bayadh, Nâama, Tindouf et Béchar, a été accueilli dernièrement au camp d'été de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse, à la plage de Sidi Brahim (daïra de Sidi Lakhdar). Pour assurer le bon déroulement du séjour, 1.050 encadreurs parmi les animateurs, médecins, gestionnaires, économes et autres agents ont été mobilisés.

En plus des joies de la mer, les enfants seront également conviés à des activités culturelles, sportives et ludiques, ainsi qu'à des sorties vers les sites et monuments historiques.

SKIKDA

520 logements seront distribués

Un quota de 520 logements publics locatifs (LPL) sera attribué "dans les tout prochains jours" dans plusieurs communes de la wilaya de Skikda, selon les services de la wilaya. Ces unités s'ajouteront aux 857 unités sociales attribués par les différentes commissions de daïras depuis le mois d'avril dernier dans les communes de Sidi Mezghich, Aïn Bouziane, Aïn Cherchar, Beni Ouelbane, Zerdeza, Ouled Attia, Collo, Aïn Zouit, Cheraia, Mezedj Edchich, Azzaba, Filfila, El-Hadaiek, Kerkera, Hamadi Krouma et El-Harrouch. 1.347 logements publics locatifs auront été ainsi attribués en trois mois dans cette wilaya où un programme de 12.200 logements sociaux a été inscrit pour la seule année 2011. S'agissant de l'habitat précaire, la wilaya a également bénéficié d'un nouveau programme de 11.000 logements, dont 6.330 sont déjà en chantier, destiné "en priorité" à l'éradication des bidonvilles et des habitations vétustes ou menaçant ruine, selon les services de la wilaya.

EL-BAYADH

Camps d'été sur le littoral pour 600 enfants

Quelque 600 enfants de la wilaya d'El-Bayadh bénéficient cette saison estivale de camps d'été sur le littoral de la wilaya de Mostaganem, selon la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Cette opération qui devrait profiter aux enfants âgés de 7 à 15 ans des différentes communes, notamment enclavées d'El-Bayadh, porte sur cinq groupes, dont le premier se rendra ce week-end aux plages de Sidi Brahim dans la wilaya de Mostaganem. Le programme des vacances d'été de la wilaya d'El-Bayadh prévoit également l'organisation, par des associations juvéniles, de séjours récréatifs sur le littoral au profit des enfants adhérents aux ateliers de créativité de jeunes, a ajouté la même Direction.

Ces estivants qui auront l'occasion de découvrir les différents sites touristiques que recèlent ces régions côtières sont encadrés par des animateurs et psychologues, a noté la DJS d'El-Bayadh.

APS

CONFLIT LIBYEN

L'UA réclame *«l'arrêt des bombardements de l'Otan»*

L'Union africaine (UA) a réclamé une nouvelle fois dimanche un "cessez-le-feu immédiat" et "l'arrêt des bombardements de l'OTAN" en Libye pour permettre le lancement d'un processus de négociations auquel le colonel Maamar el Gueddafi a accepté de ne pas participer.

Dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion à Pretoria (Afrique du Sud) du comité de médiation de l'UA, composé de cinq chefs d'Etat, le panel africain a salué la décision du colonel el-Gueddafi *"de ne pas faire partie du processus de négociations"*.

Lu par le commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité, Ramtane Lamamra, le texte a également réitéré l'appel de l'organisation panafricaine à *"un cessez-le-feu immédiat"* pour permettre ces négociations. Les médiateurs africains ont également insisté sur l'ouverture d'un *"dialogue national en vue d'un cessez-le-feu global, d'une réconciliation nationale et des dispositions pour la transition ainsi que d'un calendrier pour l'évolution vers la démocratie"*. Dirigé par le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, le comité des médiateurs, qui compte également les présidents Jacob Zuma (Afrique du Sud), Denis Sassou Nguesso (Congo), Amadou Toumani Touré (Mali) et Yoweri Museveni (Ouganda), a, en outre, réitéré l'appel lancé au sommet extraordinaire de l'UA, le 25 mai dernier, pour l'*"arrêt des bombardements de l'Otan et l'observation d'une pause humanitaire"*, selon le document. L'UA avait proposé, lors de son dernier sommet, une "feuille de route" pour mettre fin au conflit, acceptée par le colonel el-Gueddafi mais rejetée par les rebelles. Ce plan prévoi, notamment, un cessez-le-feu et l'instauration d'une période de transition conduisant à des élections démocratiques. Réaffirmant la position de l'UA à l'égard de la crise libyenne, le président sud-africain a souligné, à l'ouverture de la réunion de Pretoria, que la solution *"doit être politique et reposer dans les mains du peuple libyen"*.

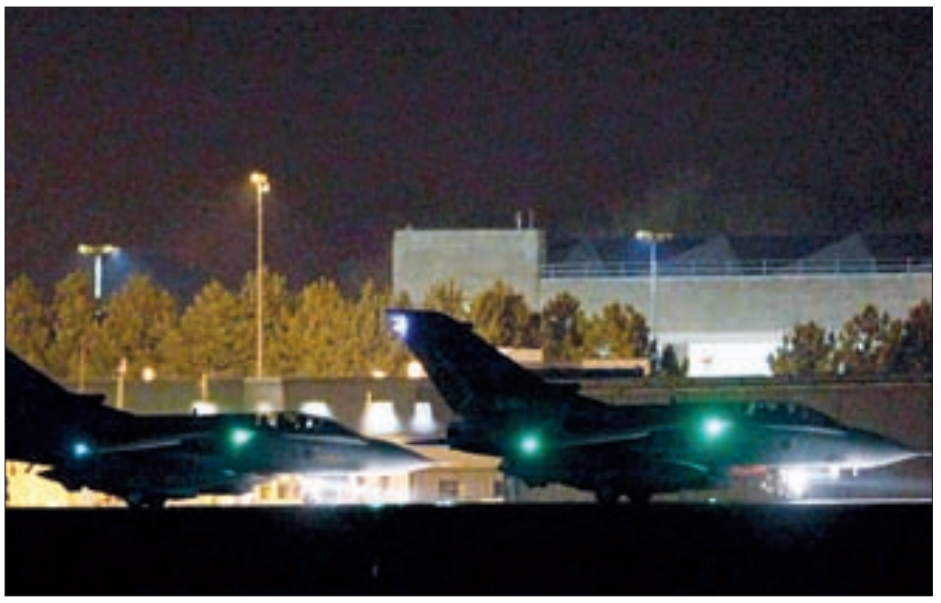

"Nos frères et sœurs libyens - ceux qui détiennent l'autorité et ceux du Conseil national detransition CNT, rébellion) doivent agir avec audace et montrer leur aptitude à diriger", a dit M. Zuma avant d'ajouter: *"Le peuple africain veut voir la fin immédiate du conflit en Libye et le début du processus vers un régime démocratique"*. Il a, par ailleurs, exprimé la préoccupation du panel de l'UA face aux *"bombardements continus de l'Otan"* qui ont tué un grand nombre de civils.

M. Zuma a rappelé que l'objectif de la résolution 1973 de l'ONU stipulant l'intervention militaire étrangère en Libye *"n'était pas d'autoriser une campagne pour un changement de régime ou un assassinat politique"* du colonel el-Gueddafi. Au moment où l'UA tenait sa réunion, Tripoli a réaffirmé que le dirigeant libyen ne quittera ni le pouvoir ni le pays.

En réaction à une déclaration du CNT libyen affirmant "attendre rapidement une offre" du dirigeant libyen pour mettre fin au conflit, le porte-parole du gouvernement libyen Moussa Ibrahim a affirmé que *"le colonel el-Gueddafi est ici. Il y reste. Il dirige le pays et il ne le quittera pas et il ne démissionnera pas parce qu'il n'a aucun poste officiel"*.

Il a également souligné que les Libyens ne cèderaient pas leur pays *"à des gangs de criminels"*.

APS

SYRIE

L'armée étend son offensive à Kseir

L'armée syrienne a étendu, dimanche 26 juin, son offensive à Kseir, localité proche du Liban, poussant des centaines de personnes à se réfugier de l'autre côté de la frontière.

"Des tirs étaient entendus dans la nuit dans la ville de Kseir, a dit le président de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane, situé à Londres. Des centaines d'habitants de Kseir ont fui vers le Liban."

"Entre 350 et 400 personnes sont arrivées vendredi et samedi", a confirmé le responsable local du village libanais de Kunaissat, frontalier avec la Syrie. Ils sont là "juste par précaution après avoir entendu des rumeurs sur une probable propagation de la violence". Samedi, au moins quatre civils ont été tués par les forces de sécurité, dont deux à Kseir. Les autorités ont renforcé leur présence dans ce village depuis vendredi, procédant à plusieurs arrestations, selon l'OSDH, qui a recensé plus de 200 interpellations samedi soir à travers le pays, dont 80 dans les alentours de Damas.

Par ailleurs, des opposants indépendants ont annoncé qu'ils allaient se rassembler lundi dans un hôtel à Damas. Des intellectuels syriens de renom se retrouvent pour une conférence destinée à trouver des moyens de sortir de la crise en Syrie, mais les militants antigouvernementaux critiquent une réunion dont pourrait se prévaloir le président Bachar Al-Assad.

La rencontre, qui aura lieu dans un hôtel de la capitale et semble avoir l'aval du gouvernement, réunira des opposants notoires au régime baassiste ainsi que des partisans du chef de l'Etat, qui est confronté à une contestation sans précédent depuis son arrivée au pouvoir, en 2000, à la mort de son père Hafez

AFGHANISTAN

Sept civils tués par des bombes

Sept civils afghans ont été tués lundi matin dans l'explosion de deux bombes dissimulées en bordure de route dans la province de Ghazni, dans l'est du pays, a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur.

Un camion a roulé sur une de ces bombes dans le district de Qarabagh, faisant quatre morts, dont deux enfants. Un autre véhicule a été victime du même type d'attentat dans la ville de Ghazni. Trois civils ont été tués.

RÉFÉRENDUM AU MAROC

Les pour et les contre dans la rue

Des manifestations ont eu lieu dans les grandes villes du Maroc, notamment à Casablanca, à Tanger et à Marrakech pour soutenir ou appeler au boycott du référendum constitutionnel prévu le 1er juillet, rapporte *l'Express*. C'est la première fois que les manifestants favorables au référendum constitutionnel se rassemblaient en nombre au Maroc. Les mouvements de gauche appellent au boycott du scrutin. Les Marocains sont descendus par milliers dimanche pour manifester leur opposition pour les uns, leur soutien pour les autres, au projet de révision constitutionnelle, soumis à référendum le 1er juillet. Des manifestations ont eu lieu dans les grandes villes du pays, notamment à Casablanca, à Tanger et à Marrakech. Dans la capitale Rabat, la mobilisation était plutôt faible, pas plus d'un millier de manifestants au total. Le roi Mohammed VI du Maroc a présenté il y a dix jours un projet de réformes constitutionnelles qui renforceront le rôle de Premier ministre tout en maintenant le statut religieux du monarque et son rôle de chef de l'Etat. Pour la première fois, les manifestants favorables au référendum se sont rassemblés en grand nombre à Casablanca, "des dizaines de milliers de personnes", selon une source du ministère de l'Intérieur. Ces manifestants répondaient à l'appel de partis politiques et notamment de la confrérie religieuse soufie "Zaouia Boudchichia", favorable au pouvoir, le Mouvement du 20 février et les islamistes de Justice et bienfaisance pour le boycott. Pour leur part, quelque 7.000 personnes du Mouvement du 20 février, qui revendique des changements politiques radicaux, ont manifesté pacifiquement dans le quartier populaire de Hay Mohammadi à Casablanca. *"Les Constitutions octroyées à la poubelle", "Non à l'injustice sociale", "Nous boycotterons le référendum"*, criaient les manifestants. *"Il s'agit de manifestations pacifiques nationales, les cinquièmes, pour montrer que nous utiliserons la rue jusqu'à la réalisation de notre objectif : une véritable monarchie parlementaire"*, a déclaré Ahmed Mediany, un militant de gauche et membre de la section de Casablanca du Mouvement. La plupart des partis politiques ont appelé à approuver le projet constitutionnel, qui renforce les pouvoirs du Premier ministre tout en préservant l'essentiel des prérogatives royales, alors que trois partis de gauche et le mouvement de jeunes du 20 février prônent un boycott.Vendredi, le mouvement islamiste Justice et bienfaisance, l'un des plus importants au Maroc, a appelé à "boycotter" le scrutin et déclaré qu'il participera aux manifestations de dimanche aux côtés des jeunes du 20 février.

MIDI Auto
Rubrique pilotée par auto-utilitaire.com
L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie
N° 11307 | Mardi 28 juin 2011

MINI

Le Mini Coupé 2012 Dévoilé

Page 13

ESSAIS DACIA DUSTER 1.6 16V DE 105 CH ET 1.5 DCI DE 85 ET 110 CH.

UN VRAI SUV SCANDALEUSEMENT BON MARCHÉ

Page 12

Dacia a organisé des essais presse pour la presse automobile internationale au Maroc où nous avons découvert et testé toutes les facettes de ce nouvel SUV qui vient s'inviter en trouble-fête dans son segment.

DU NOUVEAU CHEZ ELSECOM FORD

LES CARGOS PORTEUR 6X4 ET MALAXEUR 8X4 DISPONIBLES

Page 13

NISSAN ALGÉRIE

REMISE DE 100.000 DINARS SUR LE NISSAN URVAN

Page 13

ESSAIS DACIA DUSTER 1.6 16V DE 105 CH ET 1.5 DCI DE 85 ET 110 CH.

Un vrai SUV scandaleusement bon marché

Dacia a organisé des essais presse pour la presse automobile internationale au Maroc où nous avons découvert et testé toutes les facettes de ce nouvel SUV qui vient s'inviter en trouble-fête dans son segment.

L'élargissement de la gamme Dacia se poursuit et n'arrête pas d'étonner. Le tour est à l'exploration d'un nouveau segment pour le constructeur Dacia, celui des SUV. Son arme dans ce segment n'est autre que Duster, un véhicule qui est une résultante d'atouts regroupant des qualités et des atouts bien encrés dans la culture de la marque : robustesse, fiabilité et économie.

Dacia Duster est un 4X4 robuste, fiable et facile d'utilisation destiné à une clientèle qui a besoin d'un véhicule aux vraies capacités tout-terrain, mais aussi à la recherche d'un rapport qualité-prix-habitabilité.

Style et courbes

D'emblée, le premier constat, Dacia Duster est un SUV compact, pas plus grand qu'une Renault Megane, qui sera très maniable dans une zone intra-muros. Pour preuve, Avec une longueur de 4,31 m et une largeur de 1,82 m, Dacia Duster affiche des dimensions compactes. Son gabarit lui permet d'évoluer aussi bien dans une zone urbaine qu'en utilisation dans des endroits accidentés.

De l'extérieur, sa face avant dégage robustesse et virilité mais aussi la force de surmonter les obstacles du quotidien. Dessiné pour mettre en avant sa véritable vocation de 4x4 avec des ailes élargies et un grand bouclier qui exprime la puissance et le dynamisme. Pare-chocs robustes, protections galbées et une garde au sol supérieure à 20 cm.

Ses lignes fluides et attirantes reflètent aussi la beauté du style SUV «made in Dacia». L'arrière gonflé est innovant et très agréablecc au regard. De profil, la garde au sol élevée, les roues de 16", les passages de roue marqués et les protections de carrosserie invitent le conducteur à se lancer à l'assaut des routes et des chemins les plus difficiles.

Habitabilité

Dacia Duster peut accueillir confortablement 5 adultes. A l'avant comme à l'arrière, Dacia Duster offre à ses occupants le même niveau d'habitabilité que la berline Dacia Logan, puisque l'habitacle du Duster a été inspiré de celui de la berline. Au volant, le confort est tout de suite trouvé, même constat côté passager ou les assises à l'arrière. Un bon point pour Dacia. A l'intérieur du Dacia Duster, il y a de la place pour tous donc et l'ambiance est presque un copié collé de la Dacia Sandero. Sur ce point, il n'y a point de révolution puisque les concepteurs de ce véhicule ont retenu les mêmes matériaux que ceux utilisés sur Sandero, notamment les plastiques durs de la planche de bord qui affectent au décor une image basique et sobre. Des éléments qui ont certainement joué pour pouvoir offrir ce véhicule avec un rapport qualité-prix «effroyablement accessible». Avec une longueur de 4,31 m et une largeur de 1,82 m, le Duster offre à ses occupants un espace suffisant pour se mettre à l'aise et ne pas être à l'étroit même l'espace au genou à l'arrière est acceptable.

La capacité du coffre à bagage de Dacia Duster est également très compétitive comparativement à la concurrence établie sur le marché affichant un volume de 475 dm2 qui passe à 1600 dm3 en position banquette rabattue ce qui représente un record en soi. Dacia Duster est un véhicule dont le poids est contenu pour son gabarit. Il est annoncé à 1.160 kg en version 4x2 et 1.250 kg en version 4x4. Combiné à des dimensions compactes, Dacia Duster est particulièrement agile.

Motorisation et tenue de route

Pour nos essais, Dacia a mis à notre disposition les trois motorisations proposées sur Duster, à savoir un bloc essence 1.6 16V de 105 ch et deux Diesel 1.5 dCi de respectivement 85 ch (200 Nm) et 110 ch. Des blocs bien connus chez Renault puisque c'est avec sa technologie que les modèles Dacia roulent.

Souple et dynamique, le bloc essence de 1.6 16v de 105ch (en version 4x2) a laissé chez nous une bonne figure sur route grâce à la vitesse procurée et l'efficacité de sa boîte de vitesses de 5 rapports qui s'est avérée très précise et soutenue par une direction assistée irréprochable pour ce niveau de véhicule. Ce bloc profite d'un couple de 148 Nm à 3750 tr/mn.

Ce moteur consomme, en cycle mixte, 7,5 l/100 km en version 4x2. Sur la version 4x4, il affiche une consommation mixte de 8 1/100 km.

En mode 4X2, la transmission est verrouillée en 2 roues motrices. Sur route en bon état, nous atteignions les 140 km/h sans pour autant martyriser le moteur et nous fait penser qu'on est plutôt à bord d'une berline. Ce moteur répond parfaitement aux critères de coût et de robustesse.

En diesel, très économe par rapport au bloc essence qui consomme un peu plus de 8 l/100km, le 1.5 dCi 110 ch 4x4 est associé à une boîte manuelle à 6 rapports avec une première très courte, très importante dans les franchissements. Développant sa puissance maximale de 109 ch à 4 000 tr/min, le moteur diesel 1.5 dCi dispose d'un système d'injection directe common rail de seconde génération permettant la mise sous pression de la stricte quantité de gazole nécessaire, au bénéfice du rendement et de la consommation.

Lors de notre essai au Maroc aussi, nous avons pu effectuer des franchissements avec une facilité étonnante grâce à une technologie avancée et une première vitesse très efficace dans les obstacles infranchissables par d'autres 4x4.

L'amortissement robuste permet de contrecarrer tous types d'obstacles. Le soubassement renforcé de Dacia Duster est adapté à un usage tout-chemin et tout-terrain grâce à une garde au sol élevée de 210 mm des porte-à-faux courts (822 mm à l'avant, 820 mm à l'arrière) et des angles de franchissement importants (30° pour l'angle d'attaque et 36° pour l'angle de fuite).

Sécurité

Dacia Duster bénéficie de l'expertise du groupe Renault dans le domaine de la sécurité. Le 4X4 de Dacia reçoit le système ABS Bosch 8.1 équipé d'un répartiteur électronique de freinage (EBV) et de l'assistance au freinage d'urgence (AFU). Sur le plan de la sécurité passive, Dacia Duster bénéficie, de série, de deux airbags frontaux (selon marchés) et de ceintures 3 points avec limiteurs d'efforts aux places avant. Selon les versions, deux airbags latéraux tête/thorax s'ajoutent aux airbags passager et conducteur.

Tarifs

Pour le marché algérien, Renault Algérie commercialise Dacia Duster avec trois niveaux de finition à partir de 999.000 dinars. Dans le détail, la finition Duster, qui coûte 999.000 dinars, concerne le version Duster en 4x2 équipée du bloc diesel 1.5 dCi de 105 ch. L'autre niveau de finition, ''Ambiante'' concerne toujours la version 4x2. En motorisation essence (1.6), ce Duster coûtera 1.149.000 dinars alors qu'en motorisation dCi, il s'affiche à 1.479.000 dinars. La finition la plus huppée est appelée ''Lauréate'', elle est proposée sur la version 4x2 en motorisation essence au prix de 1.279.000 dinars, sur la version 4x4 en motorisation diesel dCi au tarif de 1.619.000 dinars et, enfin, en version 4x4 avec le moteur essence au prix de 1.469.000 dinars.

RENAULT KOLEOS

Nouvelles images du Koleos 2012

Une nouvelle version du Renault Koleos est prête pour la fin 2011. Les changements sont nettement observables côté design et motorisations diesel aux émissions de CO2 abaissées. Le modèle réaffirme son statut de haut de gamme en misant sur son confort remarquable, sa polyvalence et sa modularité, ainsi que la rapidité avec laquelle les propriétaires sont en mesure de se familiariser avec leur nouvelle voiture. Renault nous fait savoir qu'outre le restyling de la face avant, les leds dans les répétiteurs de clignotants, de nouvelles jantes alu, le Koleos profite de quelques évolutions mécaniques destinées à abaisser les émissions de CO2 et les consommations. En effet, le Koleos 4x2 équipé du dCi 150 affiche 148 g/km et le plus gros moteur diesel, le dCi 175, diminue également pour atteindre 166 g/km. Le nouveau Koleos bénéficie également d'un nouveau combiné porte-instruments redessiné avec plus de modernité et de style, de nouvelles selleries qui valorisent un habitacle dont la qualité de finition a été revue à la hausse. Enfin, le Koléos restylé profite d'une nouvelle teinte, l'orange cayenne métallisé qui ressemble beaucoup à l'orange techno du récent Kia Sportage.

MINI

Le Mini Coupé 2012 dévoilé

Le groupe BMW a officiellement levé le voile sur le tout nouveau Mini Coupé 2012. Il s'agit du premier modèle de Mini à deux places mis sur le marché par la «nouvelle» marque Mini depuis son introduction nord-américaine en 2002. Ce nouveau modèle sera offert en trois versions, chacune ayant droit à une mécanique distincte. La plus intéressante nouveauté se situe dans l'habitacle, puisque le Mini Coupé n'aura que deux places et que les passagers voyageront dans des sièges sport. Le grand instrument central est repris sur la planche de bord, avec des cadrans tout autour, tandis que le compte-tours est placé derrière le volant. En revanche, la console centrale se veut plus discrète, avec une autoradio et une instrumentation plus minimaliste. De série, le nouveau Mini Coupé sera équipé d'éléments Carbon Black. Comme il se doit, la version la plus musclée portera le badge de John Cooper Works. Celle-là aura droit à un moteur à quatre cylindres et à double turbo de 208 chevaux, rien de moins. La cylindrée est l'éternel 1,6 litre que Mini utilise de plus en plus à toutes les sauces. La version S utilisera la même mécanique, ou presque, réglée à une puissance plus modeste de 181 chevaux. Le coupé d'entrée de gamme aura droit aux quatre cylindres à aspiration naturelle, produisant 121 chevaux.

DU NOUVEAU CHEZ ELSECOM FORD

Les Cargos porteur 6x4 et malaxeur 8x4 disponibles

-Comme annoncé par notre site en décembre 2010, le groupe Elsecom, représentant de la marque américaine Ford en Algérie, vient d'introduire une nouvelle gamme de camions poids lourds «Ford Cargo», spécialement dédiés aux chantiers. Il s'agit du Ford Cargo Porteur 6x4 et du porteur 8x4. Des modèles reflétant le nouveau souffle pour la gamme des poids lourds de la marque chère à Henry Ford.

Le Ford Cargo porteur 6x4 sera disponible en version benne basculante entrepreneur de 16m3 et benne carrière d'une capacité variant de 16 et 18m3. Le Ford porteur 6x4 disponible avec cabine courte est doté d'un moteur à 6 cylindres à turbo compresseur Ecotorq (9 litres euro III) de 350 ch à 2.200 tr/mn avec un système d'injection directe à rampe commune, associé à une boîte de vitesse de 16 rapports + 2 arrières. Le couple maxi est de 1400/1200 Nm à 1700 tr/mn.

D'une longueur de 7.506 mm, largeur de 2.550 mm et hauteur de 3.192 mm, le nouveau poids-lourd d'un poids total à charge de 26 tonnes est proposé avec une direction à assistance hydraulique. Le nouveau Cargo s'appuie sur des suspensions à lames semi-elliptiques plus des amortisseurs hydrauliques à l'avant et à l'arrière. D'une vitesse maximale de 89 km/h, la Cargo à benne est commercialisé avec plusieurs équipements de série à savoir :

- ABS+ASR
- Verrouillage centralisé
- Blocage de différentiel
- Vitres électriques
- Air conditionné
- Radio CD MP3 avec 2 hauts parleurs
- Siège chauffant avec support lombaire
- Siège conducteur suspendu pneumatique
- Prise de mouvement + contrôle intérieur de cabine
- Colonne de direction réglable
- Rétroviseur sphérique avec réglage et chauffage électrique

En option, Elsecom Ford propose sur son nouveau modèle le chauffage auxiliaire, la peinture métallisée et le basculement électrique de la cabine. Le nouveau porteur est disponible dans le réseau Ford et le carnet de commande est ouvert.

Pour le Ford Cargo porteur 8x4, lui aussi disponible, il dispose des mêmes équipements de série et en option que ceux du porteur 6x4. Il est aussi doté de la même motorisation et de la même boîte de vitesse ZF. Sa vitesse maxi est de 107 km/h alors que le poids total à charge du malaxeur est de 32 tonnes. Côté mensurations, il présente une longueur de 8.856 mm, une largeur de 2.550 mm et sa hauteur est de 3.222 mm.

Côté caractéristiques, la version malaxeur offre une capacité nominale de 9,7 m3, un volume géométrique de 16,143 m3 et un réservoir d'eau de 200 litres. Le malaxeur est fabriqué avec un acier spécial, le 30MnB5 (4mm). Le Ford Cargo malaxeur est également disponible dans le réseau Ford Algérie.

Cette nouvelle gamme de camions bénéficie de plusieurs avantages pour assurer une meilleure utilisation. En effet, ces derniers profitent d'une nouvelle cabine, d'un châssis robuste et d'une garde au sol plus élevée.

NISSAN ALGÉRIE

Remise de 100.000 dinars sur le Nissan Urvan

Le fourgon Urvan avec ses deux versions, tôlée et vitrée à 15 places, constitue une offre majeure dans le segment des VUL de Nissan Algérie, qui annonce une offre promotionnelle sur la version 15 places. Disponible au niveau de tout le réseau de distribution de Nissan Algérie, le fourgon tôlé de trois places, qui mesure 4.990 mm de long, 1.690 mm de large et 2.285 mm de haut pour un empâtement de 2.715 mm, est proposé avec une motorisation 4 cylindres diesel 3.0 l développant 105 ch à 3.800 tr/mn. Il est couplé à une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports et une direction à crémaillère et à pignons. D'un poids total à charge de 3.100 kg, Nissan Urvan disponible en deux coloris, blanc et gris argent, est disponible avec des suspensions indépendante de type de barre de torsion à double triangle avec amortisseurs télescopiques à l'avant alors qu'à l'arrière les suspensions sont de type ressorts à lames semi-elliptiques à axe rigides. Côté équipements, Nissan Urvan est proposé avec une direction assistée, air conditionné, éclairage temporisé de l'habitacle, porte-gobelets et portes documents au dossier du siège du milieu, vitres teintées, tachymètre et des projecteurs halogènes à l'avant. La version 15 places, pour sa part, se distingue ses jours-ci par une offensive commerciale marquée de Nissan Algérie qui voudrait bien promouvoir ses ventes en annonçant une remise conséquente sur son tarif. Celle-ci est de l'ordre de 100.000 dinars en plus d'une année d'assurance offerte.

ANIMATION CULTURELLE À MILA

Un programme artistique spécial été

Les "fêtes de Mila'' constitueront, cet été, la clef de voûte du programme estival d'animation culturelle arrêté pour cette wilaya durant les mois de juillet et d'août prochains. Selon le directeur de la culture, les soirées prévues dans ce cadre seront équitablement réparties sur les communes de la wilaya et constitueront des activités d'animation et de divertissement qui meubleront les longues soirées d'été au grand bonheur des familles miléviennes. Une tente de la créativité (musique, récitals poétiques) accompagnera ces déplacements dans les communes, a indiqué M. Mohamed Zetili qui relève que ce programme a été adopté lors du dernier conseil exécutif de la wilaya présidé par le wali. Des pièces de théâtre et des concours mettant à contribution les familles figurent au menu de ce programme d'animation qui couvre également le mois sacré de Ramadhan. Le coup d'envoi de ces activités culturelles sera donné vendredi prochain (1er juillet) avec un concert en plein air sur l'esplanade de la maison de la culture Moubarek El Mili. Les journées du 3 et 4 juillet seront dédiées à la musique sétifienne et au malouf. Pplusieurs artistes des Hauts-Plateaux ainsi que Salim Fergani étant attendus à Mila.

DANSE À LA SALLE ATLAS

L'association culturelle "Arabesque" émerveille le public

L'association culturelle "Arabesque" a présenté samedi soir à la salle Atlas (Alger) un spectacle chorégraphique riche et varié entre classique algérien et universel intitulé "arc-en-ciel". La soirée, qui a drainé un public connaisseur, venu très nombreux assister à ce concert, a débuté par une danse algéroise au rythme de la musique du regretté Boudjamaa Merzak, empreinte d'une touche moderne apportée par Mme Fatma-Zohra Namous Senouci, présidente de l'association, et d'une danse inspirée des compositions musicales universelles de Johann Strauss, Tchaïkovski et Mozart. Le florilège de danses, exécuté avec beaucoup d'élégance par 50 jeunes filles de différents âges, dont les plus jeunes ont à peine cinq ans, comprend, également des tableaux portant les titres de "La danse de l'épée" et "Bakhta" du patrimoine musical national et "La marche de l'espoir". Mme Namous a indiqué à propos de ce concert chorégraphique qui a duré deux heures qu'elle "oeuvre chaque année à l'organisation de ce spectacle qui constitue "une épreuve de fin d'année pour les élèves de l'association", ajoutant que "la danse contribue grandement au développement de la personnalité des jeunes élèves à travers les différentes étapes de leur vie". A signaler que l'association culturelle "Arabesque" a été créée en 1995 par Mme Namous qui continue jusqu'à aujourd'hui à former les jeunes filles qui désirent développer leur talent. Cette chorégraphe et pédagogue de formation académique a affirmé qu'elle s'occupait personnellement de l'entraînement de ces jeunes filles, de la conception et du montage des compositions artistiques. **APS**

LA BALLADE DE MAMLOUK À LA SALLE EL-MOUGAR

Le cinéma tunisien à l'honneur

Dans le cadre de son programme cinéma du mois de juin 2011, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) informe que le film tunisien sera à l'honneur. Les 27/28/29 et 30 juin 2011 à 14h et 17 heures, il y aura la projection du film La ballade de Mamlouk d'Abdelatif Bouassida.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Durant ces quelques jours, les cinéphiles découvriront à travers ce long métrage la particularité du cinéma tunisien et s'apercevront, du coup, qu'il est véritablement un cinéma d'auteur.

L'histoire du cinéma tunisien est fort précoce, puisque ce sont les frères Lumière eux-mêmes qui viendront tourner des vues animées des rues de Tunis en 1896. Les premières projections seront organisées l'année suivante. La première salle ouvre en 1908. En 1910 est réalisé le premier long-métrage tourné sur le continent africain : *Les cinq gentlemen maudits* de Luuitz Morat.

Aujourd'hui, le réalisateur Bouassida nous propose ce long métrage très féérique realisé en 1982.

A travers ce film, vous découvrirez Mamlouk, un pauvre paysan qui a sauvé la vie du roi. Alors que le garçon ne souhaite posséder qu'un lopin de terre pour faire vivre les siens, il se voit offrir par le souverain toute l'étendue de terre qu'il pourra parcourir entre le lever et le coucher du soleil. En dépit des craintes de sa mère qui voit se profiler à l'horizon de bien mauvais présages, Mamlouk entreprend cette course hallucinante qui va être en même temps pour lui une sorte de voyage initiatique durant lequel le grand Vizir lui soufflera des conseils cyniques et insidieux pour tenter d'aiguiser ses pires sentiments. Il y a aussi près du jeune homme deux cavaliers inquiétants. Masqués, armés de lances avec lesquelles ils balisent le futur domaine de Mamlouk. L'itinéraire de Mamlouk se double de la quête de sa bien-aimée qui a été vendue quelque part mais on ne sait où. Sur son chemin, le jeune homme croise la foule croissante des pauvres et des démunis qui veulent l'investir d'une mission de justicier. Aussi, cet être, qui lui non plus n'a jamais rien possédé, va-t-il être déchiré entre l'espoir et le découragement entre le désir de vengeance et l'avidité, entre la recherche de son bonheur personnel et celle d'un utopique paradis pour tous. Le vertige du pouvoir le saisit. Ne songe-t-il pas à déposséder son souverain de sa ville qui est le symbole même de sa puissance ? La fatigue et la soif deviennent insoutenables et la traversée d'un lac salé achève de disperser les derniers compagnons du paysan. Un vent de sable se lève et Mamlouk continue sa route vers le soleil couchant dont on ne sait pas si le rougeoiement annonce un paradis ou les feux d'un enfer.

K. H.

Fiche du film :

La ballade de Mamlouk
Réalisateur : Abdelatif Bouassida
Pays : Tunisie
Année de production : 1982
Durée : 110 mn
Acteurs : Abdellatif Hamrouni, Noureddine Kasbaoui, Juraj Kukura, Mouna Noureddine, Ahmed Snoussi, Yorgo Voyagis, Bekim Fehmiu, Miroslav Machácek, Irene Papas, Jozef Króner
Musique : Trovajoli Armando
Montage : Fisarek Alois
- Carthago Films (Tunisie) - Les Studios Barrandov - Krakty Films (Prague)
Production : SATPEC
Scènario : Abdelhafidh Bouassida, Pixa Kamil, Vokral Jaroslav
Son du Film : Böhm Adolf

THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

Sophocle et Bellahrache s'invitent au Festival

La troupe mostganémoise "Masrah el Bahr" a choisi un sacré morceau, une pièce du dramaturge grec Sophocle, *"Electre"*, pour participer samedi avec succès à la 44e édition du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem. La pièce originale a été écrite entre 430 et 420 avant l'ère chrétienne. Elle raconte une histoire de vengeance, celle d'Electre, fille du Roi Agamemnon, assassiné par son épouse et l'amant de celle-ci qui ont pris le pouvoir pour régner sur la cité des Mycènes. Electre, contrairement à sa sœur, Chrysothémis, n'a jamais fait le deuil de son père et dénonce, tout haut, le complot ourdi contre son père et la traîtrise de sa mère. Elle attend ardemment le retour de son frère, que tout le monde a donné pour mort, pour venger son père et laver l'affront. Avec *"El Intiqam"* (la vengeance), titre donné à cette adaptation de l'œuvre de Sophocle, Ahmed Belâalem, jeune metteur en scène, a réussi à relever son challenge en retenant, l'espace de 70 minutes, l'attention du public, peu habitué aux textes classiques et aux tragédies grecques. L'histoire se déroule dans un décor réduit à sa plus simple expression : un vieil arbre sec auprès duquel Electre vient pleurer la perte d'un être cher et la trahison de la femme qui l'a portée dans ses entrailles. Tout gravite autour de ce personnage, brillamment campé par la jeune Deroui Fatiha qui a puisé dans toutes ses forces pour donner corps à la fille d'Agamemnon, telle que l'avait "conçue" Sophocle. Tous les ingrédients ont été réunis par Ahmed Belâalem pour offrir un spectacle de très bonne facture. Recours à des projections vidéos pour "meubler" le fond de la scène, chœurs grecs pour donner plus d'épaisseur à l'atmosphère dramatique de la pièce, musique peu encombrante utilisée juste pour souligner les instants importants de l'œuvre, costumes à la conception très réussie et une évolution "chorégraphique" bien mesurée des dix comédiens sur les planches. Le metteur en scène et sa jeune troupe ont été longuement ovationnés après le spectacle. Nombreux sont ceux parmi les invités et les connaisseurs à considérer que *"El Intiqam"* figurerait dans le palmarès qui sera proclamé mercredi prochain. La seconde pièce programmée dans la soirée du samedi a été *"La Révolution de Bellahrache"*, du théâtre régional de Skikda, mise en scène par Sonia. La pièce a été présentée en hors compétition dans le but de permettre au Mostaganémois d'apprécier un travail de professionnels riche en couleurs et d'une très haute facture. Cette pièce raconte le soulèvement, en 1808, de plusieurs tribus de la région du Constantinois contre les lourds impôts imposés par les dirigeants ottomans et toutes les injustices dont souffraient les paysans. Contraintes de payer davantage d'impôts prélevés sur leurs maigres récoltes et lasses de subir toutes formes d'humiliations, plusieurs tribus ont pris les armes sous la conduite de Bellahrache. Diriger 24 comédiens n'est pas une tâche facile et retenir l'attention d'un public est un véritable défi que Sonia avait relevé en s'entourant de comédiens de talent et d'assistants qui ont montré la maîtrise de leur art, aussi bien sur le plan du texte, riche en poésie et en métaphore (Salim Mousahli), de la scénographie (Djilali El Boukhari), de la chorégraphie (Slimane Habes), de la musique (Kechoud Mohamed Rédha) ou encore des costumes (Wafae Lebardi). Cette pièce, montée dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", est une œuvre à la fois historique et pédagogique. Elle mérite d'être largement diffusée, notamment au profit des jeunes et des milieux scolaires. **APS**

FOOTBALL-28E JOURNÉE DE LA LIGUE I

LES MATCHS DE LA SURVIE AU BAS DU TABLEAU

La bataille pour le maintien en Ligue 1 s'annonce de plus en plus palpitante à trois journées seulement du tomber de rideau de cette compétition. Si le trophée a été remporté haut la main cette saison par l'ASO Chlef avant même sa dernière victoire face à l'USM Annaba, au bas du tableau les choses sont loin d'être claires pour, au moins, huit équipes. Même si le verdict n'a pas encore été prononcé pour ces équipes qui devraient quitter l'élite, il n'en demeure pas moins que cette fin de saison offre un plateau royal entre des formations plus que jamais menacées.

PAR MOURAD SALHI

La journée d'aujourd'hui, prévue à partir de 17h, sera marquée incontestablement par une belle affiche, celle qui mettra aux prises l'USM Blida, lanterne rouge et le MC El Eulma. Une rencontre qui renferme un enjeu très important. Un match à six points pour l'équipe des Hauts-Plateaux qui occupe actuellement la 12e place avec 31 points en compagnie de l'AS Khroub et un match de confirmation pour les Blidéens après leur victoire à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie. Le reste du championnat s'annonce palpitant pour les coéquipiers de Lounés Gaouaoui qui devraient affronter deux autres formations menacées de relégation, le MC Alger et l'AS Khroub. Le WA Tlemcen, de son côté, qui reste sur deux revers de suite, doit puiser dans toutes ses ressources pour venir à bout d'une formation du CR Belouizdad qui s'est fixée une place sur le podium pour objectif principal. Tout comme l'USM Blida, le Widad de Tlemcen sera mis à rude épreuve cette semaine, puisqu'après cette explication, il se déplacera dans la ville des Hauts-Plateaux où il sera attendu de pied ferme par le CABB Arreridj avant d'accueillir le champion d'Algérie, l'ASO Chlef.

Contrairement à l'USMB et au WAT qui ont un petit avantage de jouer à deux reprises à domicile, le CABB Arreridj n'aura pas cet avantage, puisqu'il sera appelé à effectuer deux sorties celle d'aujourd'hui à Annaba et la seconde à Bejaia, un détail qui pourrait s'avérer déterminant au final. Les Criquets, auteurs d'une excellente prestation face à l'Entente de Sétif, seront soumis à un vrai test aujourd'hui face à l'USM Annaba, où le faux pas est strictement interdit s'ils veulent prolonger un peu plus leur rêve.

Le champion de la dernière édition, le MC Alger joue cette saison pour le maintien. Il se trouve actuellement à la 9e place au classement général, le Doyen, auteur d'une belle victoire face à l'USM Harrach lors de la précédente journée, effectuera son déplacement aujourd'hui à Saïda pour se

mesurer au MC Saïda dans un match qui s'annonce *a priori* équilibré entre deux équipes qui se trouvent dans le ventre mou du tableau. Mathématiquement, la vieille formation algéroise n'a pas tout à fait assuré son maintien en Ligue 1, le reste du parcours s'annonce difficile pour elle, puisqu'après cette sortie les coéquipiers de Bedbouda accueilleront l'USM Blida à Bologhine, alors que lors de l'ultime journée, ils croiseront le fer avec la JS Kabylie au stade 1er Novembre de Tizi-Ouzou.

L'autre équipe, menacée également de relégation, l'AS Khroub en l'occurrence, auteur d'une impressionnante victoire face à la JSM Béjaïa (4-2), sera cette fois-ci en appel à Lavigerie pour croiser le fer avec l'USM Harrach l'un des postulants pour une place sur le podium.

À la 12e place avec un total de 32 points, les poulains de Boughrara n'ont pas bénéficié, eux non plus, du calendrier puisqu'ils seront appelés à effectuer un autre déplacement à Blida. L'USM Alger, l'autre équipe menacée par la relégation, accueillira aujourd'hui la JS Kabylie où rien ne va plus en championnat cette saison. Les Rouge et Noir tenteront de remporter les trois points de la victoire pour espérer quitter définitivement cette zone de turbulences. La JSK qui s'est séparée de son entraîneur Rachid Belhout, remplacé par Moussa Saïb, n'aura pas la tâche facile aujourd'hui devant les Algérois qui sont à la recherche de points pour assurer définitivement leur «survie». À Béjaïa, une belle affiche est attendue également entre la JS Béjaïa et le MC Oran. La rencontre s'annonce équilibrée avec un tout petit avantage pour les locaux puisqu'ils joueront à domicile et devant leur public.

M. S.

Programme des rencontres

Saïda : MC Saida – MC Alger
Alger (Mohammadia) : USM Harrach – AS Khroub
Béjaïa : JSM Bejaia -MC Oran
Tlemcen (Akid-Lotfi) : WA Tlemcen – CR Belouizdad
Annaba : USM Annaba CA BB Arreridj
Sétif : (8-Mai-45) : ES Sétif- ASO Chlef
Alger : (Bologhine) USM Alger – JS Kabylie
Hadjout : USM Blida –MCE Eulma

EN RAISON DE LA SITUATION QUI PRÉVAUT DANS CERTAINS PAYS ARABES

Report de la Coupe arabe des nations

La Coupe arabe des nations et la Coupe de l'Union arabe des clubs de football, initialement prévues en 2012, ont été reportées d'une année, a indiqué lundi la Fédération algérienne sur son site.

L'Union arabe de football (UAFA), en concertation avec le sponsor de ces deux coupes, a pris cette décision "*en raison de la situation qui prévaut dans certains pays arabes*", explique-t-on de même source.

Les qualifications préliminaires de ces deux coupes, prévues en 2011, ont été reprogrammées pour l'année 2012.

La Coupe arabe des nations était programmée pour la deuxième moitié du mois de juin 2012, alors que la Coupe de l'Union arabe des clubs, ou Ligue des champions, devait être relancée à partir de la saison 2011-2012 après une interruption de trois années.

L'UAFA, dont la commission de compétitions est présidée par l'Algérien Mohamed Raouraoua, a également décidé de reporter à une date ultérieure le déroulement du tirage au sort de la Coupe arabe des nations et de la Coupe de l'Union arabe des clubs, qui devait avoir lieu le 23 juillet prochain.

FESTIVAL NATIONAL DES JEUNES LUTTEURS

320 athlètes attendus à Cherchell

Quelque 320 athlètes, dont 108 filles, issus de 13 ligues, prendront part du 28 au 30 juin à la salle Omnisports de Cherchell, au 2e Festival national des écoles de lutte, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (Fala). Organisée par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipaza, en partenariat avec la Fala, la 2e édition du Festival national a pour objectif "la détection et la prospection des jeunes talents, ainsi que le développement et la massification de la discipline de lutte chez les jeunes catégories", a déclaré à l'APS, le responsable de la commission des jeunes talents à la Fala, Chérif Derkaoui. "Les jeunes participants sont issus des compétitions de qualification disputées au niveau des wilayas et auxquelles ont pris part plus de 2.000 concurrents. La Fédération a arrêté un quota de participation par wilaya", a expliqué M. Derkaoui. La compétition est destinée aux jeunes athlètes de la catégorie d'âge (11-13 ans) des 13 ligues participantes. Elle concerne les catégories : 22kg, 24kg, 26kg, 29kg, 32kg, 35kg, 38kg, 41kg, 44kg, 47kg et 50kg), pour les filles, et (23kg, 25kg, 27kg, 30kg, 33kg, 36kg, 39kg, 42kg, 45kg, 48kg, 52kg, 55kg et 60kg, pour les garçons. L'accueil des participants est prévu pour le mardi 28 juin à partir de 14h au camp de jeunes de "Gouraya", alors que la réunion technique aura lieu le même jour (16h-16h30). La compétition débutera le lendemain (mercredi) à partir de 9h et se poursuivra jusqu'à 20h30 (éliminatoires). Les finales sont programmées pour la journée de jeudi à 9h, et sera clôturée par la cérémonie de remise des médailles et diplômes aux jeunes talents. Pour cette catégorie d'âge (11-13 ans), il est prévu uniquement de la compétition, avec trois périodes d'une minute chacune, selon une réglementation propre à la Fala. "Cette année, la participation sera très importante par rapport à celle de l'année passée à Oran. Au vu de forte participation, on s'attend à ce que le niveau soit, évidemment, meilleur, et les parties plus disputées. Les athlètes chercheront à figurer dans la liste des lutteurs qui bénéficieront d'un regroupement national d'une semaine à Oran", a souligné le chargé de la commission des jeunes talents à la Fala. En effet, les athlètes finalistes du Festival (filles et garçons) seront regroupés durant une semaine sur initiative de la fédération.

COUPE D'ALGÉRIE D'ESCRIME

Le GS Pétroliers et le CSF Oran s'illustrent

Les athlètes du GS Pétroliers et du CSF Oran se sont illustrés aux épreuves de la Coupe d'Algérie d'escrime "juniors-seniors" filles et garçons qui ont pris fin cet après-midi au palais des sports Hammou-Boutlélis d'Oran. Chez les juniors filles et garçons, la compétition a été dominée par les athlètes du GS Pétroliers qui ont raflé les titres mis en jeu dans les trois spécialités (épée, sabre et fleuret). Cette manifestation sportive a été organisée trois jours durant par la Ligue oranaise d'escrime en collaboration avec la Fédération algérienne d'escrime (FAE). Ont participé 242 athlètes des deux sexes (111 juniors et 131 séniors) issus de 15 clubs représentant 6 ligues de wilayas du pays, à Alger, Annaba, Sétif, Chlef, Sidi Bel-Abbès et Oran. Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des médailles lors d'une cérémonie de clôture tenue en présence des membres de la Fédération algérienne d'escrime. Le niveau de cette compétition a été qualifié d'"acceptable" par le président de la Fédération algérienne d'escrime, Raouf Bernaoui qui a déclaré avoir décelé "un bon niveau lors de certaines finales et une belle prestation chez les juniors". Selon le directeur technique national, Abdelkader Saïdi, l'objectif de cette saison consiste à décrocher "une place au podium du prochain Championnat d'Afrique seniors" prévu du 21 au 29 juillet en Egypte où l'Algérie sera représentée par quatre athlètes juniors : les trois filles (Zerabib Khadidja, Narimane El Houari, Anissa Khelfaoui) et le jeune sabreur Farès Benchehima.

MIDI LIBRE
N° 1307 | Mardi 28 juin 2011

ACCUSÉ levez-vous !

INFANTICIDE

MOURIR À CAUSE D'UN PEU DE LAIT

(1re partie)

L'histoire de Nadia commence un peu comme dans les contes de fées. Elle a tout juste 17 ans lorsque sa mère décède. Quelques mois plus tard, son père se remarie avec une femme qui ne tarde pas à s'avérer d'une cruauté insoutenable tout comme les marâtres des contes de fées.

PAR KAMEL AZIOUALI

Au début, Nadia se plaignait auprès de son père des mauvais traitements que cette femme lui infligeait mais elle réalisa très vite que ses plaintes ne faisaient que décupler la méchanceté de la femme de son père envers elle. De plus, chaque fois qu'elle se plaignait à son père, ce dernier lui répondait que ce n'était pas bien de colporter des mensonges sur une femme à qui elle devait respect, considération et obéissance vu qu'elle était sa seconde mère. Nadia finit par comprendre que sa vipère de marâtre exerçait sur son père un ascendant si fort qu'elle le menait par le bout du nez.

La maison était devenue à tel point insupportable qu'elle décide de la quitter. Elle se rend chez sa tante paternelle. Celle-ci la reçoit froidement en lui disant :

- Ton père m'a parlé de toutes les misères que tu lui fais subir. Tu devrais avoir honte de toi. Tu peux rester chez moi, mais pas plus de deux jours. Tu rentreras ensuite chez tes parents. Même si je le voulais je ne pourrais pas te garder plus de deux jours à cause de mon mari qui n'aime pas qu'il y ait des visiteurs chez lui.

Deux jours plus tard, Nadia retourne chez son père et décide de faire le dos rond en attendant la fin de l'année scolaire et le verdict du baccalauréat. Ah ! si elle arrivait à décrocher le baccalauréat ! Mais sa belle-mère, dès qu'elle la voyait prendre un livre ou un cahier, la chargeait aussitôt d'une tâche ménagère urgente. Et gare à elle si elle la refusait ou si elle protestait. L'arrivée du bulletin scolaire du 2e trimestre avec des résultats carrément mauvais, la convainc qu'elle ne réussirait pas ses études. Alors, elle décide d'en finir. Elle profite de ce que son père et son épouse soient sortis ensemble, pour subtiliser de l'argent avant de s'en aller de cette maison devenue un enfer pour elle depuis la mort de sa mère. Son cabas en bandoulière, elle se rend au centre d'Alger, erre un peu dans les rues puis loue une chambre dans un hôtel miteux pour 400 DA. Le lendemain, elle réalise que si elle y passe d'autres nuits, son maigre pécule s'épuiserait bien vite. Il lui faut donc trouver un autre refuge qui ne grève pas trop son «budget» mais où aller ? Après avoir longtemps erré dans les rues d'Alger, elle croise le regard d'un jeune homme âgé entre 25 et 30 ans. Il l'aborde, ils échangent quelques phrases et elle il apprend qu'elle a fui le domicile familial. Il décide alors de l'aider. Dans un premier temps, il la confie à une parente qui l'héberge le temps qu'elle trouve un autre abri. Originaire de Dellys, le jeune homme travaillait comme serveur dans un café… Ses revenus sont donc très modestes et il en donne une bonne partie à ses parents vivant au bled. Financièrement, il ne pouvait donc rien faire pour Nadia. Il lui cherche un poste de femme de ménage mais en vain. Des mois passent ainsi. Entre les deux jeunes gens, naît une grande amitié qui ne tarde pas à se transformer en passion. Chaâbane pour protéger Nadia, veut l'épouser.

- Où vivrons-nous ? s'enquit la jeune fille qui venait tout juste d'avoir 18 ans.

- Chez mes parents, à Dellys. Je viendrai travailler à Alger et le week-end je viendrai te rejoindre.

- Mais il y a un problème, mes parents…

- Non, Nadia, tes parents ne devraient pas poser problème. Ils seront heureux de se débarrasser de toi. Surtout ta marâtre ! Ce sont les miens qui risquent de nous mettre les bâtons dans les roues… Ils ne voudront jamais d'une fille d'Alger… Ils pensent que toutes les filles de la capitale sont dévergondées. Et il va falloir faire vite parce que ma tante commence à trouver ta présence chez elle un peu pesante. Il faut que tu t'en ailles avant qu'elle ne te chasse.

- Il y a une autre raison qui nous impose de nous marier vite, Chaâbane.

- Ah ! bon ? Laquelle ?

- Je crois que je suis enceinte !

- Oh ! Ce n'est pas vrai ! Ce week-end, je t'emmène chez mes parents… Et la semaine prochaine ils viendront à Alger pour demander ta main…

K. A.
(À suivre…)

QUERELLE DE VOISINAGE

Quand les femmes attaquent...

Autrefois, quand les enfants se querellaient, les adultes les séparaient, les grondaient pour leur apprendre à vivre en bonne intelligence. Aujourd'hui, quand les enfants se querellent, leurs parents prennent le relais et provoquent bien plus de dégâts que leurs rejetons. Ce phénomène s'est malheureusement généralisé et les protagonistes se retrouvent souvent devant un tribunal. C'est le cas avec cette affaire qui a eu lieu à Oued Aïch, à Blida, il y a quelques jours.

Sabrine, 15 ans, est seule à la maison avec Sofiane, son petit frère âgé de 9 ans. Ses trois sœurs aînées, sa mère et son père sont partis à Alger où a lieu le mariage d'un cousin.

Sabrine voulait profiter de cette journée où elle reste seule à la maison pour mettre un peu d'ordre dans les deux étagères qui lui ont été libérées pour y placer ses livres, ses cahiers et quelques magazines. Son petit frère, lui, s'est installé face à la télévision et regarde des dessins animés tranquillement. Soudain, une panne d'électricité survient. L'enfant est contrarié et finit par s'ennuyer au bout de cinq minutes. Il demande à sa sœur de l'autoriser à sortir pour jouer avèc les petits voisins. Sabrine sait que les enfants du quartier sont turbulents et que son frère est loin d'être un ange. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont incité ses parents à ne pas l'emmener avec eux à la fête du cousin.

La grande sœur, dans un premier temps, interdit à son frère de sortir mais comme il insiste, elle finit par céder :

- Bon, sors mais ne reste pas plus d'une heure ! D'accord ?

- D'accord...

L'enfant se précipite dehors et au bout de dix minutes à peine, il revient. Il a la joue gauche toute rouge et le tee-shirt déchiré.

Sabrine crie après lui, Sofiane lui explique :

- Les enfants du quartier ont voulu organiser un match et Halim, le voyou du premier étage, a voulu m'interdire de jouer alors que le ballon n'est pas à lui. Et en plus, il m'a insulté. Alors je l'ai frappé.

- Tu as bien fait, petit frère… mais je ne comprends toujours pas ce qui est arrivé à ta joue qui est aussi rouge qu'une tomate et à ce tee-shirt que maman t'a acheté il y a à peine deux jours.

- Le voyou de Halim est monté à la maison et a ramené son père !

- Quoi ? C'est le père de Halim qui t'a fait ça ? hurle l'adolescente.

- Oui…

- Ah ! mais ça ne se passera pas comme ça ! Je vais aller lui dire deux mots…

- Oh ! Non… s'il te plaît, Sabrine, calme-toi… Toute cette histoire va s'aggraver et moi je ne veux pas qu'elle s'aggrave… Mon père est diabétique et j'ai peur pour lui.

- Moi aussi j'ai peur pour lui. Mais ce n'est pas une raison pour qu'un voyou frappe mon petit frère.

Sabrine se saisit des clefs de la maison et descend quatre à quatre les étages séparant leur appartement de celui de la famille dont le père a osé frapper son petit frère.

Mais la malheureuse jeune fille a vite fait de réaliser qu'il était impossible de se faire entendre de certaines personnes. Le père de Halim, en effet, lui manque de respect et lui crache même au visage avant de lui fermer la porte au nez.

Et c'est une jeune fille en larmes qui remonte à la maison pour se laver le visage. Sofiane lui dit :

- Estime-toi heureuse, Sabrine ! Il doit être de meilleure humeur que tout à l'heure, autrement il aurait déchiré ton tablier ou ta robe !

- Laisse-moi tranquille ! Si tu n'étais pas sorti, rien de tout cela ne serait arrivé !

Vers 22h, les parents et les trois sœurs aînés rentrent. Nabila, la mère, dès le premier coup d'œil, constate que l'œil de son fils est enflé. Elle lui demande ce qu'il a et il lui rapporte l'agression de leur voisin.

- Quoi ? C'est cet ivrogne de Djilali qui t'a frappé ?

- Il m'a déchiré aussi le tee-shirt que tu m'as acheté il y a deux jours… Sabrine est descendue se plaindre, il lui a dit des grossièretés et lui a craché au visage !

- Ah ! ça ! Il va me le payer…

- Oh ! maman … Que vas-tu faire ?

- Ecoute, petit chenapan…Tu vas au lit et pas un mot de tout cela à ton père…Il a le diabète et je ne veux pas qu'il lui arrive quelque chose ! Demain, je verrais ce qu'il y a lieu de faire.

Nabila réunit aussitôt ses quatre filles à la cuisine et leur dit :

- Dès que votre père se sera endormi, nous descendrons chez le voisin du premier pour lui donner une bonne correction. Il a osé frapper Sofiane et lui a déchiré le tee-shirt-Ronaldo. Quant à Sabrine, il lui a craché au visage parce qu'elle lui a dit qu'il n'avait pas à frapper un enfant.

Finalement ce n'est qu'à minuit que le père de famille s'endort. Nabila et ses quatre filles armées de pilons (mehraz), de marteaux et de couteaux de cuisine escendent chez le voisin du premier. Dès que celui-ci ouvre la porte, la mère lui donne un coup de marteau sur la tête pendant que ses filles lui déchirent le haut du pyjama et son maillot de corps. Son épouse arrive en criant et aussitôt sa robe de chambre part en lambeaux. La fille du couple arrive en courant et aussitôt deux des filles la tirent par les cheveux pendant que la mère lui déchire aussi sa robe de chambre ! Un vrai carnage ! Quelques jours après cette épopée, Nabila et ses quatre filles se retrouvent devant le tribunal de Blida pour coups et blessures volontaires. Trois mois de prison ferme ont été requis contre elles.

K. A.

Katie Holmes et son look divin : elle est irrésistible

Katie Holmes fait partie de ces stars au look qui peut faire sensation comme décevoir grandement. Le 26 juin, lors de l'avant-première à Los Angeles de son dernier film, Don't be afraid of the Dark, l'actrice a ébloui avec une tenue impeccable et un charisme hollywoodien : Katie au top, tout simplement !
Habillée d'une robe noire dos nu, signée Contrarian, et chaussée par Lanvin, l'épouse de Tom Cruise était parfaite. Son brushing impeccable et son maquillage lumineux accompagnaient le tout divinement. Suri, sa fille à fort caractère et mini-fashionista, a dû adorer comment sa mère s'est vêtue !
Lors de l'avant-première, Katie a posé avec sa jeune partenaire, Bailee Madison, 11 ans, mais le troisième acteur principal, Guy Pearce, manquait à l'appel. Tant pis pour lui, les deux comédiennes ont su briller sans mal devant les objectifs. Guillermo Del Toro, réalisateur du sublime Labyrinthe de Pan, était de la fête, étant co-scénariste et producteur de ce remake d'un téléfilm de 1973.
Don't Be Afraid of the Dark nous emmène dans une étrange demeure, où une petite fille doit vivre avec son père et sa nouvelle petite amie. Celle-ci va découvrir que de sinistres créatures vivent sous les escaliers de sa nouvelle maison... La sortie américaine est prévue en août.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1846 Adolphe Sax reçoit un brevet pour le saxophone

Dès 1841, Adolphe Sax s'occupe de l'invention d'un instrument qui le rendra célèbre : le saxophone. Il spécifie ses intentions dans son brevet : «On sait qu'en général, les instruments à vent sont ou trop durs ou trop mous dans leurs sonorités». Il voulut créer «Un instrument qui par le caractère de sa voix pût se rapprocher des instruments à cordes, mais qui possédât plus de force et d'intensité que ses derniers»
L'instrument n'est breveté qu'en ce jour de 1846, après que Sax ait dessiné et exposé une série complète de saxophones - du saxophone soprano au saxophone baryton. Ces instruments font sa réputation

1886 Découverte du fluor

Henri Moissan et son four électrique à la Faculté des sciences de Paris
Il fait la découverte du fluor. C'était un pharmacien français. Il est principalement connu pour cette découverte mais Il a également inventé le four à arc électrique. Ses travaux eurent beaucoup d'applications dans l'industrie. Il reçut le Prix Nobel de chimie en 1906.

1919 Signature du Traité de Versailles

Le traité mettant fin à la Première Guerre mondiale est signé dans la galerie des Glaces du château de Versailles, entre l'Allemagne et les Alliés.
Il annonce la création de la Société des Nations et détermine les conditions de la paix entre l'Allemagne et les Alliés de la Première Guerre mondiale.
L'Allemagne, qui n'était pas représentée au cours de la conférence, se vit privée de ses colonies et d'une partie de ses droits militaires, amputée de certains territoires et astreinte à de lourdes sanctions économiques. L'original du traité fut confisqué par les nazis en 1940 et fut ensuite emmené à Moscou en 1945, il n'en revint jamais.

1940 Le gouvernement britannique reconnaît de Gaulle comme chef des Forces françaises libres

En dépit de la réticence du Premier ministre britannique Churchill et de l'hostilité du président des Etats-Unis, Roosevelt, qui demande : " Comment voulez-vous que je fasse avec un homme qui se prend à la fois pour Jeanne d'Arc et Napoléon ? ", le général de Gaulle s'impose comme seul et unique chef des Forces française libres.

1958 Le Brésil et Pelé champions du monde

Le Brésil remporte la Coupe du monde de football qui a lieu en Suède. Cette victoire révèle un joueur exceptionnel : un Brésilien de 17 ans, Edson Arantes do Nascimento, dit Pelé. Celui-ci triomphera de nouveau lors de la Coupe du monde de 1962 au Chili et celle de 1970 au Mexique. O Rei (le Roi) marquera 1.283 buts au cours des 1.362 matchs de sa carrière. En 2000, il sera sacré "joueur du siècle" par la Fédération internationale de football association (Fifa).

1965 Inauguration du premier réseau téléphonique permanent par satellite

Lancer le 6 avril 1965, le premier satellite géostationnaire « Early Bird » est inauguré. Il est le premier réseau téléphonique permanent offrant deux cent quarante circuits de haute qualité. Compte tenu de la distance à parcourir, les abonnés s'écoutent avec un décalage d'un quart de seconde environ.
Early Bird permit à toute l'Europe de suivre en direct les premiers pas de l'homme sur la lune en juillet 1969.

2000 Le petit Cubain Elian Gonzales entre à Cuba

Le 22 avril, il avait retrouvé son père sur une base aérienne proche de Washington, après avoir été récupéré par des agents fédéraux chez son grand oncle à Miami où il vivait depuis qu'il avait été repêché le 25 novembre 1999 au large des côtes de Floride.

2001 Un deuxième mandat pour Kofi Annan

À New York, l'assemblée générale des Nations unies entérine sans surprise la réélection du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour un deuxième mandat de cinq ans. Kofi Annan, un Ghanéen de 63 ans, a annoncé sa candidature en mars et a rapidement obtenu le soutien de nombreux pays, dont les États-Unis et la France, tous deux membres permanents du Conseil de sécurité.

LE CARNET DU MIDI

1712 LE PLUS GRAND DES MORALISTES MODERNES

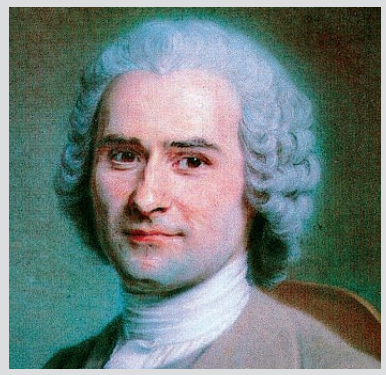

Jean-Jacques Rousseau, né ce jour en Suisse est un écrivain, philosophe et musicien genevois de langue française. est l'un des plus illustres philosophes du siècle des Lumières et l'une des influences intellectuelles connues de la Révolution française. Tous se réclament de lui. Les révolutionnaires, d'un extrême à l'autre, prétendent «ne marcher que le Contrat social à la main» Jean-Jacques quitte Genève, ville calviniste, à seize ans en 1728. il est confié à la baronne Françoise-Louise de Warens dont il s'éprend et qui sera plus tard sa tutrice et sa maîtresse. Ses travaux ont influencé grandement l'esprit révolutionnaire français. Il est particulièrement célèbre pour ses travaux sur l'homme, la société ainsi que sur l'éducation. La philosophie politique de Rousseau se situe dans la perspective dite contractualiste des philosophes britanniques des XVIIe et XVIIIe siècles, et son fameux Discours sur l'inégalité se conçoit aisément dans la perspective d'un dialogue avec l'œuvre de Thomas Hobbes. Rousseau était d'une grande sensibilité. Il meurt le 2 juillet 1778 d'un accident vasculaire cérébral.

1883 LA HONTE DE LA FRANCE

Pierre Laval, né ce jour dans le Puy-de-Dôme était un homme politique français. Plusieurs fois président du Conseil sous la Troisième République, il est, immédiatement après Philippe Pétain, la personnalité la plus importante de la période du régime de Vichy et le principal maître d'œuvre de la politique de collaboration d'État avec l'Allemagne nazie. Ayant puissamment aidé à la fondation de « l'État français », il est vice-président du Conseil et dauphin désigné du maréchal jusqu'à son éviction soudaine le 13 décembre 1940. Il revient au pouvoir avec le titre de chef du gouvernement, du 18 avril 1942 à son départ de Paris le 17 août 1944. Autodidacte, il est notamment « pion » dans un lycée parisien pour pouvoir payer ses études. Il obtient son baccalauréat puis une licence en sciences naturelles avant d'opter pour le droit, et de s'installer à Paris comme avocat en 1907. Membre de la SFIO depuis 1905, défendant parfois des syndicalistes de la CGT notamment, devant les tribunaux, Pierre Laval s'affiche comme pacifiste avant la Première Guerre mondiale. Pour la période de la Seconde Guerre mondiale Laval intensifie sa politique la politique de collaboration avec les nazis. En septembre 1942, il autorise la Gestapo à pourchasser les résistants français en Zone libre. EN 1942, Laval proposela participation de la France à l'effort de guerre allemand, au travers de l'envoi de travailleurs à l'effort de guerre allemand,. Le Reich manque en effet cruellement de main-d'œuvre, ses ouvriers étant massivement mobilisés sur le front de l'Est. En 1944, les alliés se rapprochent de Paris. Laval tente de fuir. Il sera arrêté à Barcelone et remis au gouvernement provisoire présidé par le général de Gaulle. Laval comparait devant la Haute cour de justice en octobre 1945. Il est condamné à mort le 9 octobre pour «Haute trahison en ayant aidé l'ennemi et violé la sécurité de l'État». Il sera amené devant le peloton d'exécution qui le fusillera le 15 octobre 1945, dans la cour de la prison de Fresnes.

1971 LE «DIVIN CHAUVE»

Fabien Barthez est un ancien footballeur international français né ce jour dans l'Ariège évoluant au poste de gardien de but. Il est actuellement le gardien de but français le plus titré de l'histoire. Il a notamment remporté la Coupe du monde 1998 et l'Euro 2000 avec l'équipe de France. Issu d'une famille de sportifs (son père était demi d'ouverture au RC Narbonne), Fabien Barthez pratique assez tôt le rugby et le football. Arrivé à Marseille en échange d'une somme jugée déraisonnable pour un gardien de son âge, Barthez craint d'être cantonné à un poste de remplaçant. Mais une blessure de Pascal Olmeta le propulse au poste de numéro 1, qu'il ne quittera plus à l'OM. Durant la coupe du monde1998 jouée en France, il réalise d'excellentes performances, et s'impose comme l'un des meilleurs gardiens du monde. Il finit le tournoi en n'ayant encaissé que deux buts, dont un sur penalty. Le grand public apprend aussi à connaître ce personnage facétieux, dont la coupe de cheveux fait des émules chez les hommes atteints de calvitie. Le dimanche 10 février 2008, il annonce la fin de sa carrière dans l'émission Téléfoot. Lors de la Coupe du monde 2010, TF1 l'engage en tant que consultant pour le Mag de la Coupe du mwonde.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

RIDES DU VISAGE

Le premier traitement cellulaire mis sur le marché américain

Le premier traitement cellulaire personnalisé des rides du visage laViv a été mis sur le marché après avoir reçu l'aval de l'agence américaine des médicaments (FDA). La "Food and Drug Administration" a autorisé ce traitement appelé laViv (azficel-T) mardi soir, précise Fibrocell Science, la société qui a mis au point cette thérapie dans un communiqué. LaViv est le premier et seul traitement cellulaire personnalisé esthétique approuvé par la FDA pour réduire les rides particulièrement accentuées du sourire chez les adultes, souligne cette société. Ce traitement consiste à extraire des cellules de la peau, des fibroblastes, et à les cultiver pour qu'elles se multiplent avant de les réinjecter dans les rides pour les atténuer. Dans une peau normale, les fibroblastes produisent le collagène, des protéines fibreuses qui donnent aux tissus une résistance mécanique à l'étirement. Dans les essais cliniques, les patients ont bien toléré laViv. La plupart des effets secondaires observés ont été de faibles réactions cutanées, disparaissant en moins d'une semaine, selon le communiqué. La FDA a donné son feu vert à la commercialisation de ce traitement sur la base des résultats de deux essais cliniques menés avec 421 patients. "L'utilisation des cellules du patient qui fabriquent du collagène est un moyen révolutionnaire d'aider à traiter les rides naso-labiales et de restaurer la fraîcheur du visage", souligne le Dr Robert Weiss, professeur associé à la faculté de médecine de l'Université Johns Hopkins (Maryland, est).

APS

OREILLERS

Un nid à microbes

À la maison comme à l'hôpital, il ne suffit pas de changer régulièrement les taies, il faut laver les oreillers.

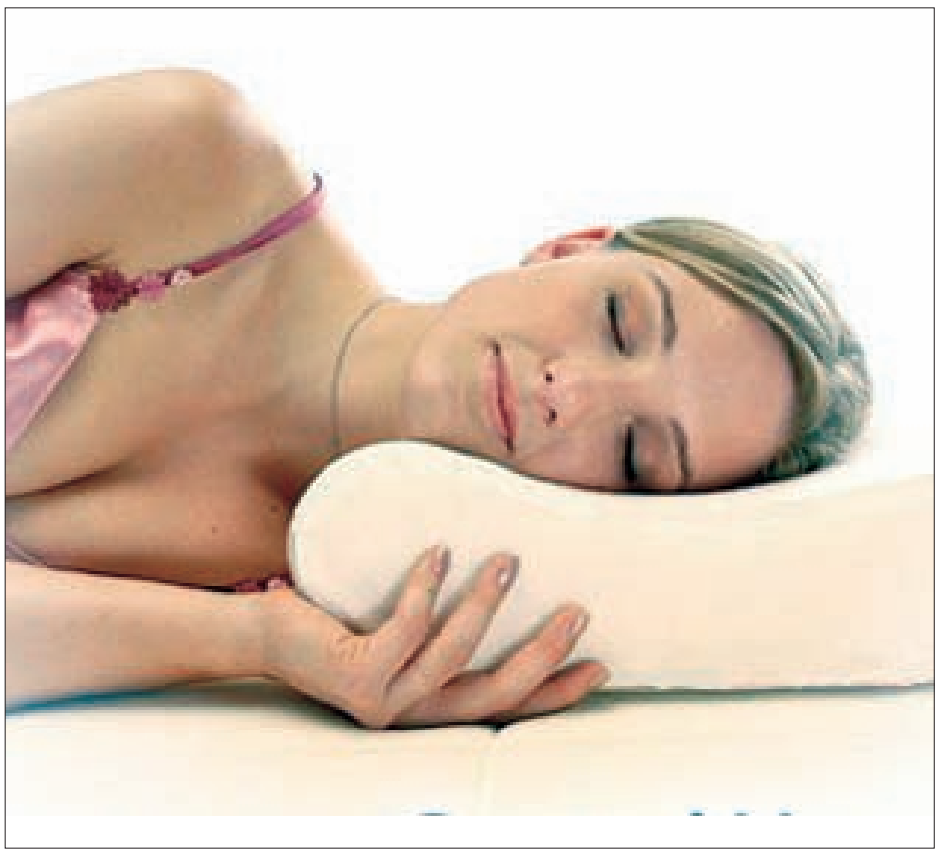

Après la lecture des résultats d'une étude récemment conduite par l'hôpital Saint-Bartholomew de Londres et le London NHS (National Health Service) Trust, il est difficile de dormir sur ses deux oreilles. Sauf si l'on dispose d'un oreiller neuf ou fraîchement lavé. Selon les chercheurs, un tiers du volume des coussins à usage nocturne pourrait être constitué d'acariens, vivants ou morts, de leurs excréments, de peaux mortes et de microbes. Parmi ces derniers, les auteurs de ce travail réalisé en milieu hospitalier ont trouvé des bactéries comme le redoutable SARM - staphylocoque doré résistant aux antibiotiques -, C. difficile ou encore E. coli (dont on parle beaucoup actuellement) et des virus, notamment ceux de la grippe, des hépatites et de la varicelle. Une trentaine d'espèces au total.

L'oreiller est un milieu de culture idéal, il apporte à boire grâce à notre transpiration, nos larmes et les projections de la toux et des éternuements. Il fournit à manger puisque nous perdons des squames de peau toutes les nuits. Et, en plus, la ménagerie peut proliférer à son aise, grâce à la chaleur de notre corps, nuit après nuit. *"N'importe quel germe y trouve donc des conditions favorables à son développement, aussi bien que dans une boîte de Petri contenant un produit gélatineux"*, affirme même un spécialiste anglais.

Infestés de microbes

En l'absence de mesures d'hygiène particulières, il semble logique que les oreillers des hôpitaux, qui accueillent des malades, soient les plus infestés de microbes. L'étude anglaise a trouvé des concentrations particulièrement inquiétantes pouvant causer des infections graves chez les personnes ayant un système immunitaire affaibli. Même sans cela, on sait très bien qu'une personne peut se recontaminer si elle ne lave pas son oreiller après une grippe. Changer les taies ne suffit pas puisque le tissu laisse passer les microbes. Mieux vaut donc utiliser de taies antibactériennes (et aussi les laver régulièrement, car leur surface extérieure peut se contaminer progressivement).

Les hôpitaux doivent être vigilants et performants en matière d'hygiène et les contrôles réguliers. Il faut reconnaître que la propreté dans ce domaine laisse à désirer chez les particuliers. Ce spécialiste estime que, comme pour sa brosse à dents, il ne faut pas prêter son oreiller, qu'il faut acheter des coussins synthétiques, les laver tous les trois mois (les spécialistes anglais précisent qu'il faut les laver par deux, pour l'équilibre de la machine) et les changer environ une fois par an (pour le confort et la prévention du mal de dos). Et, même s'il n'a rien contre le fait de mettre sa literie au soleil l'été, ce médecin précise que cela ne permet en aucun cas de tuer des colonies de germes.

PTOSIS

Les paupières qui tombent

Le ptosis, que les spécialistes appellent également la ptose palpébrale - correspond à un affaissement pathologique de la paupière supérieure. Congénital ou acquis, celui-ci peut être la conséquence d'une atteinte du muscle releveur ou de ses connexions nerveuses. Dans certains cas, la paupière peut aller jusqu'à recouvrir la pupille, entraînant un handicap réel.

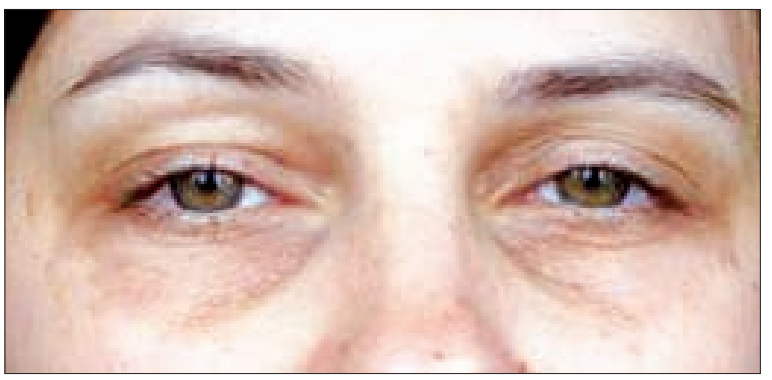

Les ptosis aponévrotiques correspondant à une faiblesse de l'aponévrose - une sorte de tendon - du muscle releveur de la paupière. Ce sont les plus répandus. Dans ce cas, cette partie de la paupière supérieure se détend. Le patient ne parvient donc plus à ouvrir l'œil. Qu'il soit d'origine traumatique ou imputable au vieillissement, il est impossible de prévenir ce phénomène. Les ophtalmologistes le qualifient alors de ptosis sénile, ou de chute de la paupière liée à l'âge.

Dans le cas des ptosis neurogènes, c'est la commande nerveuse du muscle releveur qui fonctionne mal , ou pas du tout. Il peut s'agir d'une anomalie de la transmission neuromusculaire. Certains ptosis neurologiques peuvent être un signe d'alerte de pathologies neuro-vasculaires graves, comme un anévrisme par exemple. La chute brutale de la paupière constitue alors un symptôme qui doit la faire considérer comme une urgence médicale. Le ptosis neurotoxique pour sa part, est causé par certains venins d'animaux. Très rare, il constitue lui aussi, une urgence médicale dans la mesure où il précède souvent l'apparition d'une insuffisance respiratoire.

Les ptosis myogènes correspondent à une anomalie ou une malformation du muscle lui-même. Certains sont d'origine congénitale, et peuvent donc affecter des enfants.

Une fois pris en charge, le traitement du ptosis repose sur lachirurgie.. Le chirurgien peut soit raccourcir le muscle releveur s'il s'est distendu, soit suspendre la paupière au muscle du front en cas d'insuffisance de la commande nerveuse du muscle par exemple. Si la ptose palpébrale entraîne une gêne fonctionnelle réelle, il est indispensable d'intervenir.. En particulier si la paupière recouvre la pupille, entraînant un rétrécissement du champ de vision

Destination Santé

Qu'est-ce qu'une rectoscopie ?

Au moyen d'un endoscope rigide, de 15 à 25 cm de longueur, la rectoscopie permet de visualiser l'intérieur du rectum. Seuls un gastro-entérologue ou un proctologue pourront pratiquer cet examen.

Pratique de la rectoscopie : Une rectoscopie doit être faite systématiquement si le médecin a décelé une anomalie lors d'un toucher rectal. C'est d'ailleurs l'examen de référence pour le diagnostic des cancers du rectum. La rectoscopie, en effet, permet de réaliser des prélèvements ou biopsies. Ces deniers sont ensuite analysés par un médecin anatomopathologiste, afin de détecter d'éventuelles cellules cancéreuses.

La rectoscopie est également pratiquée en cas d'hémorroïdes, de fistule ou d'autres affections ano-rectales.

Déroulement de l'examen : Aucune préparation particulière n'est nécessaire avant une rectoscopie. Les médecins conseillent simplement de se rendre à la selle avant l'examen. Elle ne nécessite aucune hospitalisation et en général, un petit lavement est réalisé quelques minutes avant l'examen. Le patient est allongé sur une table d'examen.

Le médecin insère délicatement le rectoscope dans le rectum et l'examen dure en moyenne, cinq à dix minutes.

Risques éventuels de la rectoscopie : Bien qu'il soit le plus souvent indolore, cet examen peut être désagréable voire un peu douloureux ou source de gêne pour certains. Le patient retourne ensuite chez lui, et n'a pas besoin de surveillance particulière.

Le coin des Gourmets

Pain farci au poulet

Ingrédients pour la pâte :
500 g de farine
1 c. à soupe de levure boulanger
Sel
Farce :
400 g de blanc de poulet
8 oignons hachés
3 c. à soupe d'huile
4 c. à soupe de persil
Sel, poivre
Gingembre, piment doux
Piment fort, cumin
Huile
Préparation :
Mettre dans une jatte la farine en fontaine, faire un puit au centre, ajouter le sel, la levure diluée dans un peu d'eau, verser l'eau tiède peu à peu et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte consistante. Bien pétrir pendant 20 min. Diviser la pâte en boules égales, les couvrir d'un linge et laisser lever pendant 15 minutes. Entre temps, couper le blanc de poulet en petits morceaux. Mélanger dans un saladier les oignons hachés, le poulet, le persil haché, huile, sel, poivre, gingembre, piment doux, piment fort, cumin.
Etaler une boule de pâte en disque, couvrir la surface avec la farce. Etaler l'autre boule afin d'obtenir un autre disque de même dimension, le mettre sur le disque garni de farce et l'aplatir délicatement, couvrir avec un linge, répéter la même opération avec les autres boules et la farce. Faire cuire chaque pain farci à la poêle sur feu moyen, laisser dorer de deux côtés.

Sorbet à la pêche

Ingrédients :
700 g de pêches
200 g de sucre en poudre
Le jus d'1 citron
Préparation :
Laver les pêches, les dénoyauter, les couper et les réduire en purée.
Dans un saladier mélanger la purée de pêches, le sucre et le jus de citron, délayer avec 5 c. à soupe d'eau. Verser la préparation dans une sorbetière et laisser prendre en glace.
Servir le sorbet dans des coupes, garnir avec un fruit confit.

NUTRITION

Mythes sur le sucre

Il n'y a rien de mieux que du sucre pour se remonter le moral ! On consommerait toutefois beaucoup trop de sucre. Selon certaines études, on avalerait 22 cuillerées de sucre par jour. C'est que le sucre est souvent caché dans de nombreux aliments. On fait le point sur le sujet.

Pas uniquement dans les sucreries :
La plupart des gens croient que le sucre se trouve uniquemi dans les sucreries. Or, la majorité du sucre que l'on absorbe provient d'autres aliments comme les sauces, les jus ou les boissons gazeuses. Ainsi, une sauce tomate commerciale contient une cuillerée à thé de sucre dans chaque cuillerée à soupe.

Les fruits sont-ils trop sucrés ?
Les fruits sont riches en minéraux, en vitamines et en fibres. Ils contiennent aussi un peu de sucre naturel. Mais ça reste un choix santé. Mieux vaut manger des fruits que boire du jus, par exemple. Une tasse de jus d'orange contient 60% plus de sucre qu'une orange et beaucoup moins de fibres.

Le sucre cause-t-il de l'hyperactivité ?
On croit souvent que le sucre cause une hyperactivité, surtout chez les enfants. Mais plusieurs études scientifiques ont démontré que ce n'est pas le sucre qui cause l'hyperactivité, mais l'adrénaline et l'excitation. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut nourrir les enfants avec du gâteau au chocolat !

Le sucre fait-il vieillir ?
Le collagène est la protéine qui permet à la peau de rester en santé et donne au visage sa structure. Mais lorsque le collagène entre en contact avec le sucre, il perd toutes ses capacités à rendre la peau élastique et accélère le vieillissement des cellules. On peut donc appliquer une crème anti-âge ou arrêter de prendre du sucre !

Le sucre fait grossir…
Ce n'est pas le sucre qui fait grossir, mais ses effets sur l'organisme. Les hydrates de carbone, comme le sucre, sont transformés en gras corporels. Mais le sucre, une fois consommé et après un certain temps, causera une baisse d'insuline, ce qui donnera une sensation de fatigue, une baisse d'énergie et une augmentation de l'appétit.

Faire fuir les fourmis

Pour faire fuir les fourmis qui envahissent nos cuisines, nos jardins, les trucs et astuces ne manquent pas. Toutefois, pas question de donner ici des conseils pour tuer ces petites bêtes, mais juste quelques informations pour tenter de les faire déménager…

Le rôle des fourmis :
Les fourmis ont un rôle bien précis dans un biotope et ne doivent en aucun cas être bannies totalement, sous peine de voir son jardin ravagé par d'autres prédateurs miniatures, autrement plus voraces que ces ouvrières. En effet, les fourmis s'attaquent aux autres petites bêtes comme les chenilles, vers, larves… et cadavres d'insectes en général. Elles jouent également un rôle dans la pollinisation en transportant le pollen de fleur en fleur. Elles contribuent donc à l'équilibre naturel qui doit être maintenu en place pour le bien-être de tous. Malgré cela, les fourmis ne sont pas également les bienvenus chez nous. Voici quelques trucs et astuces qui pourraient vous aider à les faire fuir :

La craie blanche pour arrêter leur invasion :
Les fourmis n'aiment pas la craie, donc une façon de les faire fuir consiste tout simplement à répandre de la craie écrasée un peu partout sur le jardin ou à faire un trait devant la fenêtre, portes ou autres.

Le marc de café :
Pour que ça soit efficace, il faut humidifier le marc de café et là, c'est incroyable mais ça marche parfaitement. En plus, ça vous débarrasse de votre marc et c'est un bon engrais.

Le citron moisi
Efficace et pas cher, vous laissez un citron moisir puis vous parsemez les nids de fourmis et elles se sauvent au galop. Pas cher, économique, efficace, facile.

ASTUCES

Gommage maison

Dans un bol, mélangez votre savon habituel avec du sucre en poudre et un peu d'eau. Vous pouvez aussi opter pour un mélange miel-huile d'olive-sucre.

Choisir son fond de teint

Choisissez-le liquide pour les peaux sèches ou normales, en crème, compact pour les peaux mixtes et grasses, en poudre pour les peaux grasses.

Bain de vapeur pour le visage

Le bain de vapeur sera encore plus efficace si vous y ajoutez quelques brins de romarin. Son action purifiante préviendra l'apparition des boutons.

Tailler facilement un crayon à maquillage

Pour que votre crayon à maquillage soit facile à tailler et ne casse plus, laissez-le dans le réfrigérateur pendant une nuit.

Mots Fléchés N°573

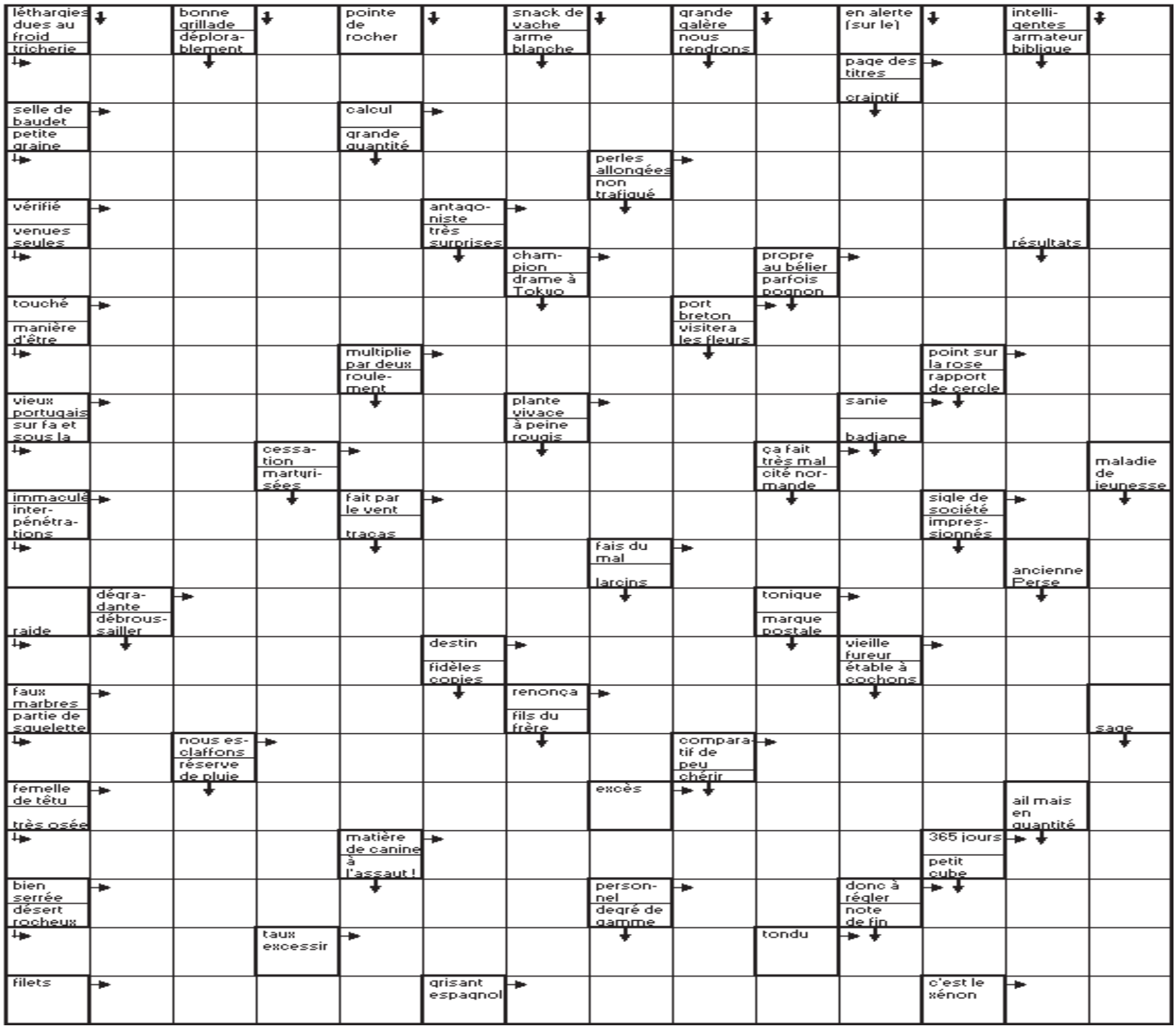

SUDOKU N°573

4							3	7
	9		7	5	3			1
			4			9		6
	4		3		5			9
	5		8	6	2			
	3	6					8	2
	6		9		8	2	4	
						1		
			5	4	6	7		8

SOLUTION SUDOKU N°573

8	2	1	3	4	5	9	6	7
4	3	6	7	9	8	1	2	5
7	9	5	2	1	6	3	4	8
9	1	8	4	5	3	2	7	6
2	7	3	6	8	9	4	5	1
5	6	4	1	7	2	8	3	9
3	8	2	9	6	7	5	1	4
1	5	7	8	2	4	6	9	3
6	4	9	5	3	1	7	8	2

SOLUTIONS MOTS FLECHS 572

```
• F • V • C • G • O • P • E
C L A I R O N N E R • R A T
• A B L A T I O N • F I L A
A M O L L I • U T I L E • G
• B I E L L E • E N O R M E
D O S • I L L E T T R E E •
• I • G E O L I E R E • T E
R E F R E N E R • I S A R D
• M O I • S • E R G • R O I
V E R S A • D • A U V E N T
• N E • C A I S S E • N O E
E T R E I N T E • S T E M •
• • A M E N E R A • I S E E
D E S I R E • F I G E • S N
• C • N I E S • D A N S • T
R O D E E • E V E N T E R A
• N O N • G R U E S • P A S
D O U T E R A S • E P A I S
• M A S T O C • I S O L E E
A I R • R I • F R • P E R E
• E S S E N T I E L • S A S
```

PROGRAMME TÉLÉ

ALGERIE

09h30 : iguerbouchene (02)
10h00 : machahid mina el aalem (19)
10h30 : el haouase (48)
11h00 : questions d'actu
12h00 : journal en français +météo
12h20 : doumou'e el warde (25)
13h30 : el soundouq e'soued (09)
14h20 : soukoune fi el amaq (07)
15h10 : frank riva n°04
16h40 : sabeq oua laheq II (43)
17h00 : tabakh e'saghir (04)
17h25 : moutaât el maida (20)
17h45 : tadj el qor'ane
18h00 : journal en amazigh
18h20 : iguerbouchene (03)
19h00 : journal en français +météo
19h30 : canal azur "les nomades
20h00 : journal en arabe
20h45 : caméra cachée n°16
20h50 : trésors d'algérie
21h45 : expression livre
22h50 : sur les pas de zyriab (06)
23h20 : nadia ben youcef
00h00 : journal en arabe information

TF1

06:00 Zoé Kézako
06:15 Zoé Kézako
06:30 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Merci patron
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Rivalité maternelle
16:30 Parenthood
17:20 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 C'est ma Terre
20:35 Météo
20:45 Dr House
21:30 Dr House
22:25 Dr House : La face cachée
23:15 Enquêtes et révélations
00:45 Enquêtes et révélations
02:20 Reportages
03:00 La baie des Chaleurs, la belle inconnue
03:55 Sur les routes d'Ushuaïa
04:20 Musique
04:55 Histoires naturelles
05:25 Reportages

france 2

06:00 Phénomène Raven
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:04 Météo des plages
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
13:55 Expression directe : UMP
13:56 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Côté match
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:47 Euromillions
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Code de la route
22:35 Euromillions
22:40 La grande traque
00:15 Dans quelle éta-gère
00:20 Journal de la nuit
00:25 Météo
00:30 CD'aujourd'hui
00:35 La fabrique des sentiments
02:10 Toute une histoire
03:10 24 heures d'info
03:25 Météo

france 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:20 Ludo vacances
11:10 Consomag
11:15 Plus belle la vie
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Midi en France
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Nous nous sommes tant
16:45 Culturebox
16:50 Slam
17:20 Un livre, un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:40 Météo des plages
18:45 19/20
18:50 Edition locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Les nuits d'Alice
22:05 Une histoire épique
22:07 Météo
22:10 Soir 3
22:35 La corde raide
00:25 Tout le sport
00:30 Questions cribles au Sénat
01:25 Chabada
02:20 Soir 3
02:45 Plus belle la vie
03:10 Un livre un jour
04:10 Obésité,
05:00 Les matinales
05:20 Questions pour un champion

M6

06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Summerland
10:50 La petite maison
11:40 La petite maison
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:42 Météo des plages
13:45 Innocence suspecte
15:30 C'est ma vie
16:10 C'est ma vie
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 X Factor : Dixième prime en direct : la finale !
23:25 Le jury dans tous ses états
01:10 Burn Notice : Mauvaise éducation
01:55 Météo
02:00 M6 Music
04:00 Les nuits de M6

arte

19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Vivre avec l'animal : Quand les loups font leur cinéma
20:39 Thema : La malédiction de l'or noir
20:40 BP en eaux troubles
21:35 Carbonisés, les pétroliers ennemis du climat
22:30 Twin Peaks
23:25 Twin Peaks
00:15 Twin Peaks
00:45 Agenda coup de coeur
00:50 Die Nacht / La Nuit
01:50 Vol au-dessus d'un nid de coucou
03:59 360°- Géo
04:00 Saint-Pierre-et-Miquelon

Direct 8

06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Sauveur Giordano : Transports dangereux
15:20 Sauveur Giordano
17:20 Papa Schultz
17:50 Papa Schultz
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 On va s'aimer
22:40 Salsa
00:40 Morandini !
01:50 24h buzz

NRJ 12

06:10 Highlander : Double face
06:40 Téléachat
09:40 Tellement vrai
11:10 Les anges de la téléréalité
11:35 Vincent Mc Doom
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les Cordier, juge et flic
17:10 Disney Break
17:11 Hannah Montana : Joyeux anniversaire Miley !
17:45 Les anges de la téléréalité
18:15 Vincent Mc Doom à la conquête d'Hollywood
18:45 Stargate SG-1
19:35 Stargate SG-1
20:35 Attila le Hun
22:20 Attila le Hun
00:00 Les anges de la téléréalité
00:30 Vincent Mc Doom
01:00 KM 12
01:30 High Stakes of Poker
02:15 Drop In
02:35 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — 19:45

Dr House : Permis de tromper

Réalisateur: Greg Yaitanes. Avec:Hugh Laurie (Dr. Gregory House), Omar Epps (Dr. Eric Foreman), Robert Sean Leonard (Dr. James Wilson), Jesse Spencer (Dr. Robert Chase), Lisa Edelstein (Dr. Lisa Cuddy).
Le docteur House et son équipe s'occupent du cas de Julia, une femme de 35 ans, qui vit une union très libre avec son mari. Celle-ci ressent brusquement de vives douleurs à l'estomac après avoir rencontré l'un de ses nombreux amants. Treize, très intriguée par le style de vie de cette patiente, espère s'en servir pour intéresser House et aussi tout le reste de l'équipe...

france 2 — 21h40

La grande traque

Génocide du Rwanda : des tueurs parmi nous ?
Présentateur : Nicolas Poincaré. Réalisateur: Jean-Luc Orabona, Manolo d'Arthuys.
En 1994, le Rwanda a vécu le génocide le plus rapide du XXe siècle : 800 000 Tutsis massacrés en à peine trois mois par les Hutus, ethnie majoritaire, après la destruction en plein vol de l'avion du président Habyarimana. Les deux ethnies se vouent une haine ancestrale. Seize ans après les faits, la justice rwandaise et la justice internationale ont jugé et condamné de nombreux responsables.

france 3 — 21h35

La corde raide

Réalisateur: Richard Tuggle. Avec:Clint Eastwood (Wes Block), Geneviève Bujold (Beryl Thibodeaux), Dan Hedaya (Inspecteur Molinari), Alison Eastwood (Amanda Block), Jennifer Beck (Penny Block).
Le policier, Wes Block est chargé d'enquêter sur l'assassinat de plusieurs prostituées, call-girls et strip-teaseuses. Les actes du maniaque reflètent les propres pulsions sexuelles de Block qui commence à douter de lui. L'assassin semble prendre beaucoup de plaisir à provoquer le flic en semant des indices. De plus, son travail d'enquêteur est compliqué par l'action de Beryl Thibodeaux, militante féministe.

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

LE SOLAR IMPULSE, STAR DU BOURGET

L'avion solaire Solar Impulse a pu effectuer un vol de démonstration avant-hier au salon du Bourget. Il s'agit du seul vol de l'engin lors de cet événement, les conditions météorologiques n'ayant pas été réunies dans la semaine.

L'avion solaire suisse Solar Impulse a effectué avant-hier son unique vol de démonstration au salon du Bourget. En effet, les conditions météorologiques étaient optimales ce dimanche puisque le vent soufflait à moins de 12 km/h.

Durant la semaine, le calendrier des démonstrations avait été perturbé à cause de cet élément. Après avoir quitté le sol à 10h, le pilote, Markus Scherdel, a fait voler le prototype une vingtaine de minutes avant de revenir se poser. Bertrand Piccard, président et initiateur du projet, a indiqué qu'il s'agissait d'un *"vol de démonstration fabuleux, un bouquet final poétique, scientifique, environnemental et humain"*, rapporte Romandie.

Le public a été fasciné par le Solar Impulse, indiquent les différents médias. L'oiseau-libellule est, en effet, surprenant pour les visiteurs du salon qui se demandent souvent comment un avion est capable de voler sans carburant. Les caractéristiques de l'appareil à elles seules intriguent puisque s'il a l'envergure d'un Airbus A 340, l'avion a, en revanche, le poids d'une petite voiture (1,6 tonne).

Un deuxième avion solaire en préparation

Dans le même temps, en Suisse, commence l'assemblage du deuxième appareil. *"Il ressemblera au premier par sa forme générale et son aspect extérieur. Son envergure sera plus grande, entre celle de l'A380 et du B747-8. Il bénéficie de sauts technologiques, d'un nouveau moteur, d'un autre type de cellules solaires",* explique André Borschberg.

Depuis le début associé au projet, cet ingénieur, ancien pilote de chasse et businessman, est lui aussi régulièrement aux commandes du Solar Impulse, en alternance avec Bertrand Piccard. Grâce à ce second appareil, les vols devraient être plus longs. Le Figaro indique que le but ultime, pour le duo, est de réussir un tour du monde *"sans carburant fossile ni pollution"*. Bertrand Piccard souligne que *"l'aviation permet d'apporter des solutions innovantes en montrant que les énergies renouvelables sont possibles.*

Elles sont sources de diversification pour les pétroliers et de croissance future. Le Solar Impulse est le meilleur vecteur pour communiquer ce message", s'enthousiasme-t-il.

Avec le tout récent rachat par Total de la société californienne qui produit les panneaux solaires du Solar Impulse, Sun Power, Bertrand Piccard espère que le groupe pétrolier s'associera au projet.

Une chaîne humaine pour fermer Fessenheim

Plusieurs milliers de manifestants anti-nucléaire se sont réunis avant-hier devant la centrale de Fessenheim, dans le Haut-Rhin, et ont réalisé une chaîne humaine pour demander la fermeture de la doyenne du parc nucléaire français.
Ils étaient entre 5.000 et 10.000, selon les organisateurs, à se retrouver dimanche dernier pour demander à ce que toute activité cesse sur le site de Fessenheim. Ces anti-nucléaires venaient de France, mais pas seulement : des Suisses et des Allemands étaient également présents pour former une chaîne humaine d'environ 5 kilomètres, a noté Reuters. Ils se sont couchés sur le sol pour simuler les effets d'un accident nucléaire. Certains arboraient des pancartes proclamant "Aujourd'hui le Japon. Demain Fessenheim", a remarqué France 2.
La centrale du Haut-Rhin a été ouverte en 1977 et cristallise la colère des écologistes. Fessenheim est actuellement dans l'attente d'une décision des autorités. Elles doivent dire si EDF peut être autorisé à l'exploiter encore 10 ans. Selon Le Figaro, l'ASN a déjà laissé entendre plusieurs fois que cet avis serait positif, sous réserve de certains investissements à réaliser sur le site. Toutefois, Nathalie Kosciusko-Morizet a annoncé vendredi que le gouvernement attendrait le résultat des tests de résistance qui doivent être réalisés.
Les anti-nucléaires présents avant-hier à Fessenheim ont rappelé que la centrale a été construite au bord du Rhin, sur une zone sismique. En 1356, un tremblement de terre dans cette région avait détruit la ville suisse de Bâle (40 kilomètres plus au sud). Des risques d'inondation, en cas de rupture des digues du Rhin ou d'un barrage en amont de la centrale, sont montrés du doigt.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

FÉCONDATION IN VITRO

Invention d'**Edwards et Steptoe**

Secteur : **Procédé**
Date : **1978**

La technique de la Fécondation In Vitro (ou FIV) est une méthode qui permet la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule à l'intérieur d'une éprouvette en vue de son insémination chez la femme. Elle est réalisée en cas d'infertilité des deux partenaires. La FIV dérive de plusieurs techniques qui datent d'il y a plusieurs siècles. Dès le XIVe siècle, on pratiquait l'insémination artificielle de jument avec du sperme d'étalon. Au XVIIIe siècle, on utilisait le sperme du conjoint ou d'un donneur. Elle découle également des progrès faits en matière de coelioscopie au début du XXe siècle et des traitements hormonaux pour les ovulations multiples dans les années 60. L'idée de la FIV avait été émise dans les années 30, mais personne, jusque dans les années 50, n'avait essayé avec des cellules de mammifères. Robert Edwards, biologiste britannique de l'université de Cambridge dans les années 60, s'intéresse de près à la reproduction. En 1968, il réalise la première Fécondation In Vitro d'un œuf humain en laboratoire. Il collabore alors avec Patrick Steptoe, un gynécologue qui, de son côté, a développé la laparoscopie afin de récupérer les ovocytes des patientes dans des conditions stériles. En 1978, ils parviendront à faire naître le premier enfant

provenant d'une FIV, Louise Brown, à l'hôpital de Oldham. Le premier bébé français conçu par FIV naîtra en 1981, sous l'égide de René Frydman. La technique se perfectionnera avec la FIV par micro-injection : cela ne change en rien la procédure pour le couple. En revanche, le biologiste va lui-même choisir le spermatozoïde qui sera injecté dans l'ovocyte. Elle est utilisée lorsque les spermatozoïdes sont jugés non fécondants. La technique est maintenant couramment utilisée pour résoudre les problèmes de fertilité.

KLM fait voler ses avions à l'huile de friture

Dès le mois de septembre prochain, les avions de la compagnie aérienne néerlandaise KLM, qui relient Amsterdam à Paris, voleront avec un bio-kérosène. Un carburant réalisé avec de l'huile de friture usagée que la filiale d'Air France expérimente depuis plus d'un an et demi. En septembre, KLM lancera sa première ligne régulière écologique. Les avions reliant Paris à Amsterdam voleront grâce à un biocarburant fabriqué avec de l'huile de cuisson usagée, annonce la firme sur son site Internet. Plus de deux cents vols "verts" devraient ainsi relier les capitales française et néerlandaise chaque semaine. KLM n'attend plus que l'homologation de cette technologie pour les vols commerciaux. Produit par la société américaine Dynamic Fuels, le biocarburant est réalisé avec une huile provenant de restaurants.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h40
Dohr	12h45
Asr	16h38
Maghreb	20h04
Icha	21h47

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1307 | Mardi 28 juin 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE MONDE

Grand défi des temps modernes

Le grand défi des temps modernes consiste à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde, en développant durablement l'agriculture, a affirmé lundi à Rome le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, lors de la 37e conférence de la FAO. «*Aujourd'hui, grâce au travail mené au niveau des pays, mais aussi au sein de la FAO(...), l'agriculture, son développement durable, les industries agroalimentaires et la protection sanitaire des consommateurs sont devenus un enjeu central*», a souligné M. Benaïssa. Il a averti que "*des menaces sérieuses de crise alimentaire persistent encore et suscitent des inquiétudes légitimes, amplifiées par des conditions climatiques de plus en plus difficiles, une crise économique et financière qui perdure et une volatilité des prix des produits de base*". Le ministre a rappelé que l'Afrique était "*la première région du monde à en pâtir*", précisant qu'en dépit de l'existence de "*potentialités agricoles prometteuses*", ce continent restait "*le plus affecté par le phénomène de la faim et de la malnutrition*", nécessitant "*l'attention de tous*". Pour faire face à cette situation, M. Benaïssa a estimé que l'Afrique avait besoin "*aujourd'hui, plus qu'avant d'une stratégie qui privilégie, entre autres, l'accroissement des superficies cultivées de manière durable, la sécurisation des approvisionnements alimentaires, l'amélioration des infrastructures rurales ainsi que la promotion de la recherche agricole et l'adoption et la diffusion des technologies modernes*". L'Afrique, "*consciente de ces enjeux a lancé, elle-même, le concept de nouveau partenariat pour le développement (Nepad)*", soulignant également l'appel du continent noir à la communauté internationale et à ses partenaires "*pour l'accompagner à réaliser son objectif et participer à la réduction de la faim dans le monde*". Pour M. Benaïssa, "*cet appel est plein d'espoir parce qu'un autre événement majeur a marqué cette session (de la FAO) et a prouvé que la coopération internationale peut atteindre des résultats concrets*", en allusion à l'éradication mondiale de la peste bovine. Abordant la politique du renouveau agricole et rural en Algérie, il a souligné qu'elle tenait compte des "*expériences menées au niveau national et international, inscrivant le renouveau et l'accompagnement des acteurs créateurs de richesse, aussi petits soient-ils, dans des conditions leur permettant non seulement de survivre et de se développer, mais aussi de pouvoir intégrer les acquis de la science et des nouvelles technologies pour un développement* ".

Très Libre

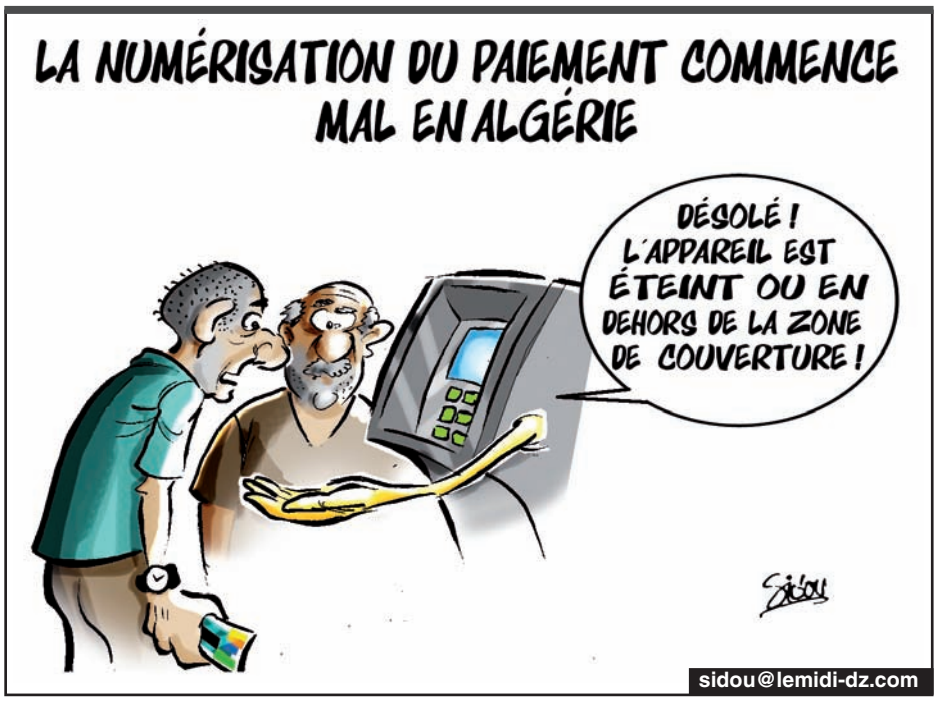

DJEZZY جازي

007 Irban Call center la bonne humeur en partage

Fidèle à sa vocation d'encourager la jeunesse algérienne et ses talents multiples, Djezzy soutient, cette fois-ci, un véritable phénomène : Brahim Hmida, dit Irban Irban qui fait un tabac sur la Toile et les réseaux sociaux. Avec ses vidéos où il pastiche les uns, imite les autres toujours avec humour et causticité sans une once de méchanceté ou de vulgarité, Irban Irban fait éclater de rire des milliers de personnes devenues accrocs à son style. En fait, si Irban Irban a autant de succès, c'est parce qu'il puise son art - et c'en est un à ce niveau de la création humoristique- du plus profond de la société algérienne dont il veut refléter le cocasse, mais aussi la générosité. Le soutien de Djezzy à Irban Irban a pour objectif de monter une plateforme divertissante dont le maître- mot est l'humour. Le premier projet, et non des moindres, est le lancement d'une émission «007 Irban» où Irban Irban joue le rôle d'un conseiller du Call Center aux réponses désopilantes. C'est peu de dire qu'Irban Irban est fier d'être soutenu par Djezzy : «Pour moi, c'est un honneur d'être sponsorisé par le leader de la téléphonie mobile en Algérie. Djezzy démontre qu'on peut être le premier et savoir rire !» Si Irban Irban vous a fait rire, il va encore plus vous surprendre dans des épisodes et des postures inédites toujours plus «irbanesques». Retrouvez Irban Call Center à partir du 28 juin sur www.facebook.com/djezzy

DES SPÉCIALISTES À PROPOS DE LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE AU MAROC

«Une violation du droit international»

La réforme constitutionnelle au Maroc, en incluant les territoires occupés du Sahara occidental, est une "violation du droit international", a déclaré, hier à l'APS, le représentant du Front Polisario au Royaume-Uni et en Irlande, Lamine Baali. "Le référendum sur la nouvelle Constitution est une violation flagrante du droit international, une fuite en avant et un brouillage des cartes du Maroc sur la question fondamentale de l'autodétermination du peuple sahraoui", a souligné ce responsable. "Les réformes constitutionnelles prouvent que le Maroc fait fi de l'opinion internationale sur la question sahraouie", a ajouté M. Baali mettant en garde contre les conséquences de l'inclusion des territoires occupés du Sahara occidental dans la nouvelle constitution. "Ce référendum, qui ne concerne pas le Sahara occidental, va plutôt dégrader l'image du Maroc dans le monde car le Sahara occidental n'est pas une partie du territoire marocain pour qu'il soit demandé aux Sahraouis de voter sur la nouvelle Constitution", a encore ajouté M. Baali soulignant que le Sahara occidental n'est pas un territoire marocain. "Il est répertorié par les Nations unies comme un territoire non autonome en attente de décolonisation depuis plus de 40 ans". "Notre seule aspiration est d'organiser un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui sous l'égide de l'Onu", a conclu le représentant du Front Polisario.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

17 morts en une seule journée

Pas moins de 42 accidents de la circulation routière ont été enregistrés par les unités de la Gendarmerie nationale sur l'ensemble du territoire national, durant la seule journée de dimanche dernier. Parmi ces accidents, enregistrés à travers 25 wilayas du pays, on a déploré 9 mortels et 33 autres corporels. Ces accidents ont engendré le décès de 17 personnes, et causé des blessures à 132 autres ainsi que des dégâts matériels importants à 63 moyens de locomotions impliqués. **A. B.**

GARDES-FRONTIÈRES À TLEMCEN

UNE TENTATIVE DE TRAFIC DE DROGUE AVORTÉE

Une tentative de trafic de 67 kg de kif traité a été mise en échec par les gardes-frontières dans la nuit de dimanche à lundi à la périphérie de Maghnia (Tlemcen), a-t-on appris du Commandement du 2è Groupement régional de la Gendarmerie nationale basé à Oran. Cette quantité de drogue transportée à dos de baudets a été saisie aux environs de deux heures du matin, a-t-on précisé de même source, signalant que les trafiquants ont pris la fuite à la faveur de l'obscurité. D'autre part, 7.500 litres de mazout et des boissons alcoolisées ont été également saisis durant la nuit de dimanche à lundi au niveau des deux communes frontalières de Maghnia et Sidi Boudjenane

APS

COUPE DU MONDE DE JUDO 2011 À SAO PAULO

Médaille de bronze pour Soraya Haddad

L'Algérienne Soraya Haddad s'est, encore une fois, illustrée lors de la Coupe du monde de judo, disputée les 25 et 26 juin à Sao Paulo au Brésil, en arrachant la médaille de bronze de sa catégorie (-52kg), rapporte le site de la Fédération internationale de judo (FIJ). Concourant dans la poule C, Soraya a passé quatre tours avec succès, avant de s'incliner en demi-finale face à la Brésilienne Valemtim Eleudis, vainqueur de la médaille d'argent. La première place est revenue à l'autre Brésilienne Erika Miranda, alors que la Belge Heylen Ilse a partagé la 3e positon avec l'athlète algérienne. Le parcours de Soraya Haddad, dans la catégorie des -52kg, a débuté par un premier tour à blanc. Elle a ensuite battu, successivement, Lafon Natalie (USA), Fernandes Andressa (Brésil), Muller Marie du Luxembourg (repêchée de la 1/2 finale de la poule B). Grâce à cette belle performance, la médaillée de bronze aux JO 2008 occupe la 12e place avec 630 points, au classement de la Fédération internationale de judo (FIJ), établi ce 27 juin. La médaille de Soraya au rendez-vous de Sao Paulo permet au judo algérien de se positionner au 18e rang sur 36 pays classés. 54 pays avaient pris part à la compétition. Chez les messieurs, l'Algérien Lyès Bouyacoub (-90kg) a réalisé une honorable 7e position, après un bon parcours qui s'est arrêté après les repêchages face au Mexicain Cardenas Lsao, vainqueur de la médaille de bronze. Aux deux premiers tours de la poule D, Bouyacoub a battu, respectivement, le Brésilien Ferreira Bruno et le Turc Bayindir Yunus, avant de perdre au 3e face au Cubain Gonzalez Montero Asley, vainqueur de la coupe et médaille d'or de la catégorie. Bouyacoub avait une autre chance pour monter sur le podium, en rencontrant au repêchage le Mexicain Cardenas, mais l'Algérien a échoué en fin de partie. Cette 7e position du judoka algérien lui a permis de glaner encore des points dans le classement FIJ où il occupe la 33e position avec 252 points. Le dernier athlète algérien, engagé aux joutes brésiliennes, était Benamadi Abderrahmane (-81kg) qui n'a pas fait long feu dans la poule C, en perdant dès son premier combat (2e tour) face au Marocain Attaf Safouane, médaillé d'argent. Il est à signaler que 259 athlètes dont 106 issus de 53 pays ont pris part à la Coupe du monde de Sao Paulo au Brésil. sOutre l'Algérie, l'Afrique était représentée par 28 compétiteurs issus de dix pays africains. Il s'agit de l'Angola, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Cameroun, le Gabon, le Ghana, la Libye, le Maroc et le Sénégal.